

VOLVIC

L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE ET DE SES HABITANTS

Bulletin municipal - Juin 2013



p. 5

Voirie :
250 000€ d'investissement en 2013



p. 27

Saison culturelle 2013-2014 :
la part belle à la bonne humeur



p. 21

Biodiversité :
Volvic sélectionnée au niveau national



Tél. 04 73 33 50 38
Fax 04 73 33 73 98
mairie@ville-volvic.fr
Accueil
de 8h45 à 12h15
et de 13h30 à 17h
le samedi de 9h à 12h
www.ville-volvic.fr

DOSSIER SPÉCIAL

Protéger l'eau, une ressource fragile

LES ELUS RECOIVENT SUR RENDEZ VOUS

Le Maire :

Mohand HAMOUMOU

Les Adjoints :

Jean-Pierre PEYRIN

1^{er} adjoint, Urbanisme et voirie

Laurence DUPONT

Enfance, vie scolaire, jeunesse

Gérard MENUZZO

Travaux, commerce et artisanat

Annie ZOURDANI

Animations

Jean-Christophe GIGAULT

Environnement

Laurence CASTANIÉ

Culture

Laurent THEVENOT

Sports, vie associative

Christine DIEUX

CCAS et solidarité

Les Conseillers Délégués :

Denise AMBLARD

Habitat et cadre de vie

Jean-Pierre BREMOND

Sécurité des bâtiments

Gilles BRUNEL

Finances et budgets

Florence PLUCHART

Tourisme et communication

Lilian TARAGNAT

Sécurité, circulation

Jean-Yves SUDRE

Eau et assainissement

MAIRIE

04 73 33 50 38

www.ville-volvic.fr

mairie@ville-volvic.fr

Accueil du lundi au vendredi 8h45/12h15

et 13h30/17h, le samedi 9h/12h

Permanence passeports (sur RV)

lundi, mercredi et vendredi 13h30/16h,

Service urbanisme ouvert au public

lundi, mercredi et jeudi

SERVICES MUNICIPAUX

SERVICES TECHNIQUES :

04 73 33 63 06

CENTRE CULTUREL :

04 73 33 60 91

COMPLEXE SPORTIF :

04 73 33 66 30

STADE CHAMPLEBOUX :

04 73 33 58 21

STADE RUGBY Marcenat :

04 73 33 57 36

POLICE MUNICIPALE :

06 85 08 84 40

ÉCOLE DE MUSIQUE

04 73 33 51 87

Permanence : mercredi 14h/17h

MÉDIATHÈQUE

04 73 33 80 17

Lundi : 14h/17h

Mercredi : 9h/12h et 14h/18h

Vendredi : 9h/12h

Samedi : 9h/12h et 14h/17h

Pendant les vacances scolaires,

mardi et jeudi 9h/12h

ÉCOLES

Maternelle La Clé des Chants :

04 73 33 54 85

Ecole G. Roghi : 04 73 33 51 76

Ecole Moulet Marcenat : 04 73 33 63 09

Ecole Ste Agnès : 04 73 33 51 68

Collège Ste Agnès : 04 73 33 51 68

Collège Victor Hugo : 04 73 33 52 26

ARIM-ITEP de Crouzol :

04 73 33 50 74

SERVICES INTERCOMMUNAUX PETITE ENFANCE

Crèche / Halte garderie :

04 73 33 52 70

Relais Assistantes Maternelles :

04 73 33 44 90

PERMANENCE P.M.I.

Un jeudi par mois 8h30/12h

Dans les locaux du R.A.M.

Prendre RV au 04 73 64 53 60

CENTRES DE LOISIRS

Maternelle : 04 73 33 57 40

Primaire : 04 73 33 84 45

ESPACE JEUNES

Mairie Service Jeunesse :

04 73 33 50 38

MAISON DE RETRAITE

04 73 33 43 83

TAXI DU VENDREDI

Renseignements : au CCAS

CCAS :

04 73 33 73 92

Accueil : lundi et mardi, jeudi et vendredi

10h/12h et sur RV en dehors de ces per-

manences.

• PERMANENCE

ASSISTANTE SOCIALE (Conseil Général)

Le 1^{er} et 3^e jeudi du mois

Prendre RV au 04 73 64 53 60

• PERMANENCE JURIDIQUE

Le 1^{er} lundi du mois 14h/16h

Prendre RV au 04 73 33 73 92

SERVICE D'AIDE À DOMICILE

1^{er} vendredi du mois de 10h à 12h :

RV au 04 73 38 42 64

MISSION LOCALE

1^{er} mardi du mois de 9h à 12h :

RV au 04 73 38 50 13

ADEF - Entreprise de travail tem- poraire d'insertion

2^e mardi du mois de 9h à 12h

RV au 06 85 24 93 64

DÉCHETTERIE

04 73 33 86 55

Horaires d'hiver : (jusqu'au 31/03) : du

mardi au samedi 9h/12h30 - 13h30/17h

CAMPING

« VOLVIC PIERRE ET SOURCES »

04 73 33 50 16

www.camping-volvic.com

Location des chalets toute l'année

Location de la salle animation de sep-

tembre à juin

OFFICE DE TOURISME

04 73 33 58 73

www.volvic-tourisme.com

En juillet et août :

lundi au samedi 10h/12h - 14h/19h

et dimanche 10h/13h

En septembre, octobre, d'avril à juin :

mardi au samedi 9h/12h - 14h/18h

De novembre à mars :

mardi au samedi 9h/12h - 13h30/17h30

(fermé les jours fériés)

SERVICE DES MÉDECINS DE GARDE DU WEEK END AFFICHÉ À L'OFFICE DE TOURISME

POMPIERS 04 73 33 54 99

Directeur de la publication :

Mohand Hamoumou

Rédaction :

C. Charbonneau

Comité relecture :

L. Dupont, S. Hamoumou, F. Pluchart,

J. Gigault, A. Zourdani

Photo de couverture :

Mairie de Volvic

Maquette, Mise en page & impression :

L'IMPRIMEUR•COM • Mozac

04 73 38 82 95 - Imprim'Vert

PARUTION DANS

« LES SAISONS À VOLVIC »

Vous souhaitez que votre manifestation paraisse dans les « Saisons à Volvic », merci de remplir le formulaire téléchargeable sur le site www.ville-volvic.fr et de l'envoyer par mail à mairie@ville-volvic.fr ou de le déposer en mairie en respectant le calendrier suivant :

- ▶ Avant le 1^{er}/03 pour *le Printemps* (manifestations d'avril à juin)
- ▶ Avant le 1^{er}/06 pour *l'Été* (manifestations de juillet à septembre)
- ▶ Avant le 1^{er}/09 pour *l'Automne* (manifestations d'octobre à décembre)
- ▶ Avant le 1^{er}/12 pour *l'Hiver* (manifestations de janvier à mars)



CHÈRES VOLVICOISES, CHERS VOLVICOIS,

Le dossier de ce bulletin est consacré à l'eau, un sujet essentiel, surtout à Volvic.

L'eau c'est d'abord un bien commun à préserver, qu'il s'agisse de ruisseaux ou de l'impluvium, ce territoire de 38 km² qui alimente les sources de Volvic.

L'eau, c'est aussi celle qui coule au robinet et qui a nécessité forages, captages, canalisations, assainissement.

A Volvic, l'eau c'est également nos belles fontaines grâce aux artisans qui ont su marier l'eau et la pierre avec talent.

Et bien sûr, pour notre commune, l'eau est une ressource économique : l'usine d'embouteillage emploie 900 personnes. Les ventes en France rapportent une surtaxe qui a permis d'avoir des équipements importants et des impôts très bas par rapport aux communes de même taille.

Depuis 2008, les ventes d'eau minérale de Volvic ont chuté d'un tiers en France, d'où une perte d'environ 750 000 euros chaque année par rapport à avant 2008.

Pourtant, sur 5 ans les impôts ont peu augmenté. La taxe d'habitation reste à moins de 6% en 2013 (5% en 2007) alors qu'elle est à 14 ou 16% dans les communes voisines.

Pourtant, nous continuons à améliorer la voirie, à restaurer nos fontaines, à investir beaucoup pour sécuriser nos réseaux d'eau et d'assainissement, ce qui ne se voit pas mais est vital pour l'avenir.

Et pour aider les plus fragiles nous avons mis en place une vraie politique sociale avec des actions très diverses grâce à l'implication de bénévoles que je remercie encore.

Pour cela nous avons réduit les dépenses de fonctionnement et osé prendre des décisions difficiles mais nécessaires. Par exemple, nous avons préféré arrêter le projet de piscine communale car, c'est sûr, il aurait mis la commune dans le rouge (comme La Bourboule) et lancer un projet de piscine intercommunale, toujours en cours.

La crise risque de durer. Elle va nous demander de nous concentrer sur les besoins prioritaires et nous inciter à modifier certaines habitudes pour passer d'une société trop individualiste à davantage de comportements responsables et solidaires.

C'est ainsi que nous pourrons, ensemble, préserver notre qualité de vie.

Je vous souhaite un bel été avec tout le soleil qui a manqué au printemps.

Mohand Hamoumou

Maire de Volvic

Président de la Communauté de Communes Volvic Sources et Volcans

Sommaire :

Volvic en images	4
Travaux	5
Quelques investissements réalisés en 2012	5
6 fontaines supplémentaires rénovées.....	6
Rénovation des rues	7
Finances	8
Le budget 2013	8
Les impôts 2013	10
Etat civil	11
Dossier « Protéger l'eau, une ressource fragile »	12
Vie municipale	16
Bienvenue aux nouveaux arrivants	16
Une sculpture du XV ^e siècle restituée à la commune	16
Candidature de la chaîne des Puy à l'Unesco : la mairie de Volvic s'engage	16
Des agents communaux formés aux premiers secours	17
Maîtrise des dépenses de personnel	17
Plan communal de sauvegarde : mieux vaut prévenir que guérir ..	18
Déchetterie et points de collectes collectifs	18
Enfance Jeunesse	19
Rythmes scolaires : mettre en place sereinement la réforme	19
Des vacances bien remplies	19
Le Conseil Municipal des Jeunes, c'est parti !	19
Environnement	20
Bilan nettoyage de printemps 2013	20
Reconduction de la police à cheval	20
Brûlage de végétaux : les règles à respecter	20
Le nouveau visage du square du centre-bourg.....	20
Réduction de l'éclairage nocturne : c'est effectif	21
Mise en place d'un Atlas de la Biodiversité Communale ..	21
Solidarité	22
L'Atelier des Savoirs : pour (re)apprendre le français	22
La permanence juridique : un service gratuit !	22
Actualisez votre quotient familial	23
La Semaine Bleue, tout un programme !	23
Vie associative	24
Jumelage : un échange riche	24
Un verger à la Coussedièrre	24
Le KAM à l'honneur	25
Virade de l'espoir 2013 : participez !	25
La Fraternelle revisite les années 70	25
Culture	26
La saison culturelle 2012/2013 a trouvé son public	26
Saison 2013/2014, la part belle à la bonne humeur	27
Médiathèque recherche bénévoles	27
Animations	28
Vol'Zic : 3 ^e édition	28
Festi'lav 2013 dévoile « Lézarts du feu »	28
Le festival « Art'air » démarre à Volvic	28
Tourisme	29
(Re)découvrir Volvic avec l'Office de tourisme	29
Maison de la Pierre : offre spéciale Volvicois	29
Volvic accueille l'Assemblée générale des sites clunisiens ...	29
Intercommunalité	30
Baisse des dotations	30
Transfert des compétences	30
Projet de crèche additionnelle à Volvic	31
Point sur l'Office de Tourisme Intercommunal	31
Calendrier des manifestations	32

Volvic en images

4

Le trail de Vulcain : des retombées très positives pour Volvic

1500 coureurs représentant 80 départements et 4 pays étrangers ont participé au Trail de Vulcain organisé par l'ACFA63 avec une nouvelle course au menu : l'ULTRA 50 miles !



Carton plein pour le loto du Boxing club Volvic :

600 personnes présentes contre 450 visiteurs escomptés : belle réussite pour un club dynamique qui obtient chaque année d'excellents résultats sportifs.



Centavia à Volvic

Le 100^{ème} anniversaire de la batterie-fanfare de Chapdes-Beaufort a été dignement fêté à Volvic avec un défilé de la Passion BF Bourgogne.



L'école rend visite à la Mairie

En mars, des élèves de l'école Sainte-Agnès ont assisté à une séance d'instruction civique animée par Laurence Dupont, Adjointe à la Vie scolaire et à la Jeunesse.



Commémoration du 8 mai 1945

La commémoration de l'armistice de 1945 a été l'occasion de rappeler combien il est important que les jeunes maintiennent l'héritage de paix légué par les combattants de la Seconde Guerre Mondiale.



Une randonnée en musique

Le pré-festival de Jazz aux Sources a débuté à Volvic avec une randonnée musicale qui a rassemblé 80 personnes.

Des pompiers bénévoles actifs

Régulièrement les pompiers de Volvic organisent un apprentissage sur l'utilisation des défibrillateurs mis à la disposition par la commune en différents endroits de la ville. Les séances de 2h sont gratuites et ouvertes à tous à partir de 8 ans. Elles seront poursuivies si le nombre de personnes inscrites est suffisant.



Voyage des Aînés : en route pour le Panoramique des Dômes

Montée au Puy de Dôme, déjeuner en auberge à St Pierre le Chastel et après-midi dansante : un programme qui a ravi les Aînés.



QUELQUES INVESTISSEMENTS réalisés en 2012

Travaux d'assainissement, d'eau, de réseaux secs et de voirie aux rues du Goulet, du Viillard et de l'Éclatier

→ 585 200€ TTC



Mise en place de compteurs divisionnaires

9 compteurs divisionnaires ont été posés afin de localiser rapidement toute fuite sur le réseau d'eau potable.

→ 147 400€ TTC



Salle des fêtes à l'ancien lycée professionnel

→ 118 400€ TTC

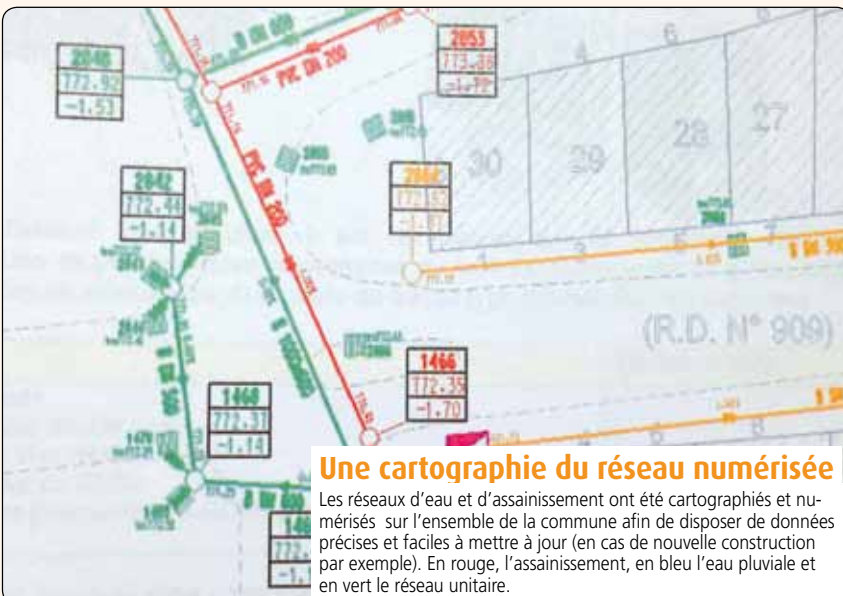


Schéma directeur et diagnostic du réseau d'assainissement et d'eau potable

→ 225 200€ TTC



Des contrôles ont été effectués à l'aide de caméras pour vérifier l'état du réseau d'assainissement et la conformité des différents branchements



Un nouvel espace pour vos formalités d'urbanisme

Afin de mieux accueillir le public, le service urbanisme sera désormais situé dans l'aile droite de la mairie, au-dessus de la salle du Conseil, dans un espace permettant de déployer des plans et de recevoir le public en toute confidentialité.



Rappel : la rubrique urbanisme du site www.ville-volvic.fr comporte un point sur les travaux et aménagements les plus fréquemment instruits par la Mairie et soumis à des formalités administratives. Le service urbanisme reste à l'entière disposition des administrés pour de plus amples renseignements et accueille le public le lundi, mercredi et vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h à 12h.

Attention

Les fontaines de Volvic apportent leur fraîcheur en été et contribuent au charme de la ville. Toutefois, rappelons que l'on ne s'y baigne pas, par sécurité, et pour la tranquillité du voisinage.

6 FONTAINES supplémentaires rénovées

Les fontaines d'Egaulles, de Crouzol, du Jardin Le Nôtre, de la rue des Ecoles, de la rue du Mas et de la rue Basse à Volvic ont été rénovées et seront remises en eau (recyclée) d'ici l'été. Ces travaux ont été financés pour moitié par la Commune et la Communauté de Communes Volvic Sources et Volcans. Un nouveau programme de rénovation débutera ensuite avec dix nouvelles fontaines à rénover.

Jardin Le Nôtre



Crouzol



Rue Basse



Rénovation des rues : le programme pluri-annuel se poursuit

De 2008 à 2012, la commune a investi 2 900 000€ pour la réfection ou l'aménagement de la voirie. La Municipalité poursuit en 2013 son programme de rénovation de la voirie communale pour un montant global de 250 000€ TTC. Plusieurs chantiers sont déjà terminés : visite en photos...

Carrefour de Marsat : une traversée en sécurité pour tous !

En conformité avec les exigences de la loi de 2005 pour favoriser l'accessibilité, le carrefour de Marsat a été aménagé : goudronnage des trottoirs sur une largeur de 1.40 mètre, création de passages piétons, ajout de repères en relief destinés aux personnes non-voyantes.



L'impassé de la Garenne goudronnée

Le sol vient d'être goudronné (il ne l'avait jamais été...), des trottoirs ont été créés de chaque côté de la chaussée et des caniveaux mis en place afin d'assurer un écoulement correct des eaux de pluie.



Des trottoirs rénovés rue de la Libération

La circulation et l'accès aux maisons de la rue de la Libération a été nettement améliorée grâce à la reprise totale des trottoirs et de la voirie. La couleur du béton désactivé retenue a l'avantage de s'harmoniser avec la pierre de Volvic.



La rue du Mas



La rue des écoles rénovée : la voirie de cette rue, en très mauvais état, a été rénovée mi-juin.

Autres chantiers à venir en 2013

- Rénovation de la voirie rue des écoles
- Rénovation de la voirie de la rue Basse (qui est désormais en sens unique) : photo ci-contre
- Reprise de la petite rue des Moutys
- Pose de ralentisseurs route de Marsat



LE BUDGET 2013

Chaque année, la commune détermine son budget en accord avec les priorités de la politique municipale. L'objectif est d'investir pour améliorer le quotidien et le cadre de vie des habitants (Sécurité, CCAS, animations, voirie, etc.) en augmentant régulièrement les impôts (ils sont bas) mais très raisonnablement (afin qu'ils restent très en dessous de la moyenne). A Volvic le taux de la taxe d'habitation est inférieur à 6% contre plus de 14% pour la moyenne départementale.

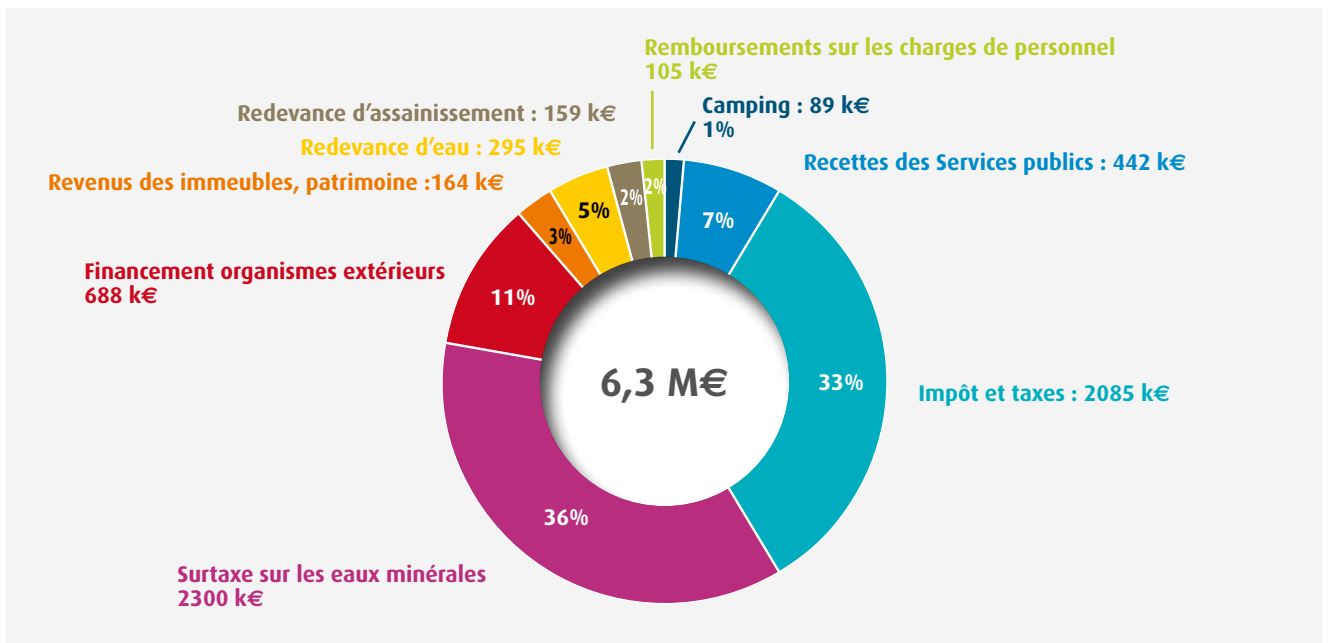
Les recettes de la commune sont d'origines différentes :

- les impôts locaux, les dotations de l'Etat (qui vont baisser encore) et la surtaxe reversée par la Société des Eaux de Volvic (en baisse de 30% depuis 2008). Ces recettes représentent 78 % du budget prévisionnel 2013.

- les revenus de la vente de certains services municipaux (eau potable, centre de loisirs, cantine scolaire, droits d'inscription à la médiathèque, à l'école de musique, etc.).

Le surcroît en 2013 du produit des impôts provenant à la fois de l'augmentation des bases et des taux d'imposition ainsi que de la hausse des services municipaux payants permet simplement de compenser la baisse attendue des financements extérieurs et des revenus des immeubles.

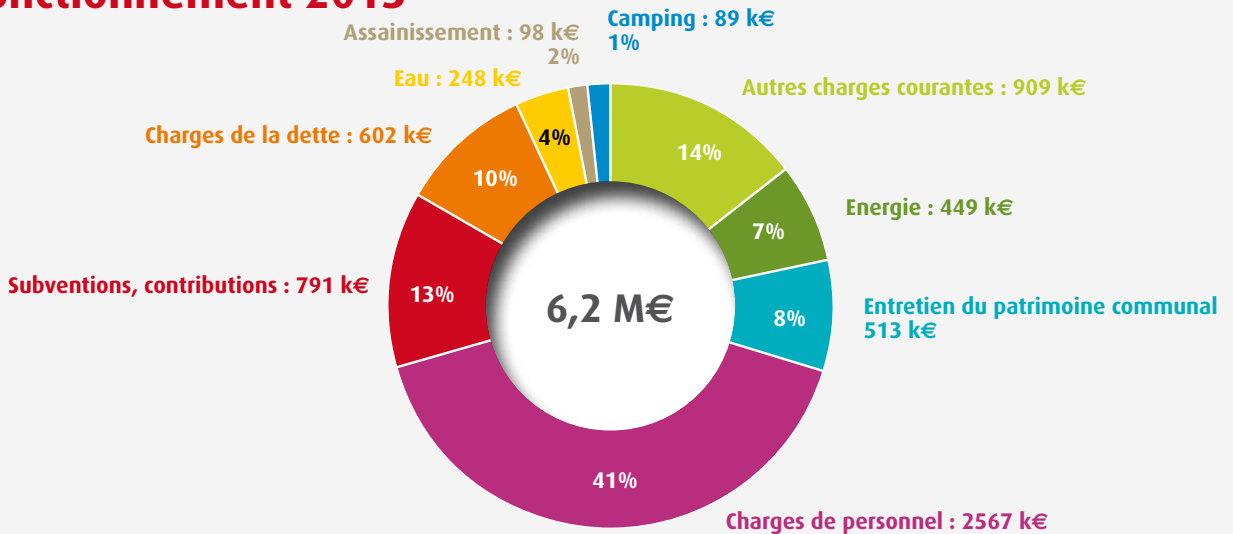
Recettes prévisionnelles de fonctionnement 2013



Ces recettes permettent de financer les dépenses communales qui se répartissent en trois grandes catégories :

- les dépenses de fonctionnement (entretien de bâtiments, de voirie, salaires des employés municipaux, subventions aux associations, etc.),
- la charge de la dette (remboursement des emprunts),
- les dépenses d'investissement (construction d'équipements sociaux, sportifs, culturels, aménagement de nouveaux quartiers, etc.).

Dépenses prévisionnelles de fonctionnement 2013

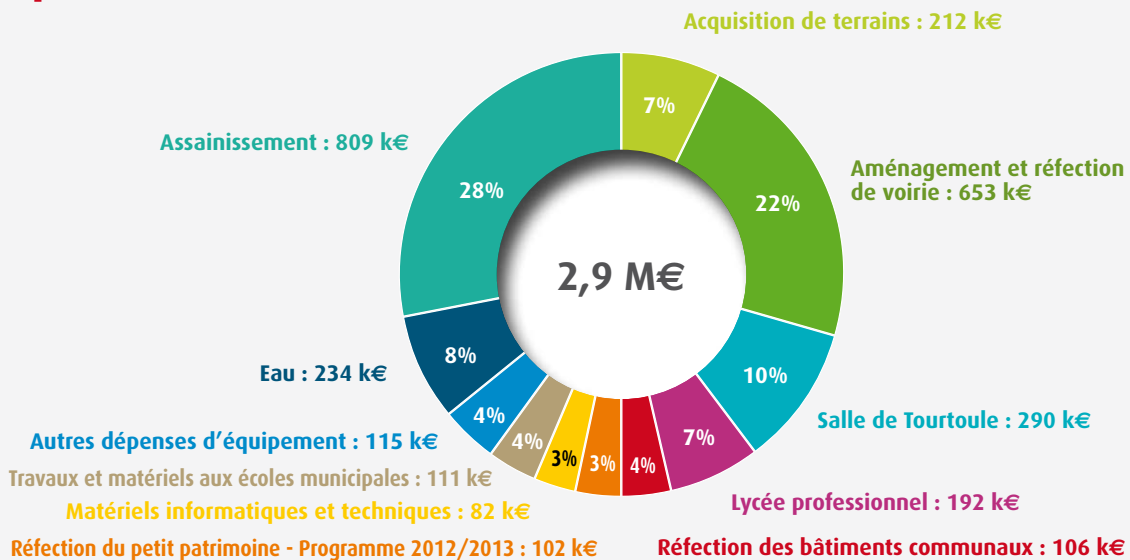


En 2013, des efforts supplémentaires sont engagés afin de limiter les dépenses au strict nécessaire tout en maintenant les services à la population.

Le solde entre les recettes et les dépenses de fonctionnement 2013 permet de financer une partie des investissements 2013.

La volonté municipale a été d'accentuer les nouveaux investissements autour des travaux prioritaires (travaux de voirie, d'assainissement, de remise en état des écoles municipales, etc.).

Dépenses d'investissement 2013



Quelques investissements en cours de réalisation en 2013

- Plan annuel de réfection de voirie 2013 : 250 000€ TTC
- Rond-point d'Enval : 60 000€ TTC
- Bassin d'orage de Moulet Marcenat : 956 800€ TTC
- Réfection du petit patrimoine - programme 2013 : 40 000€ TTC
- Restructuration de la cuisine du restaurant scolaire



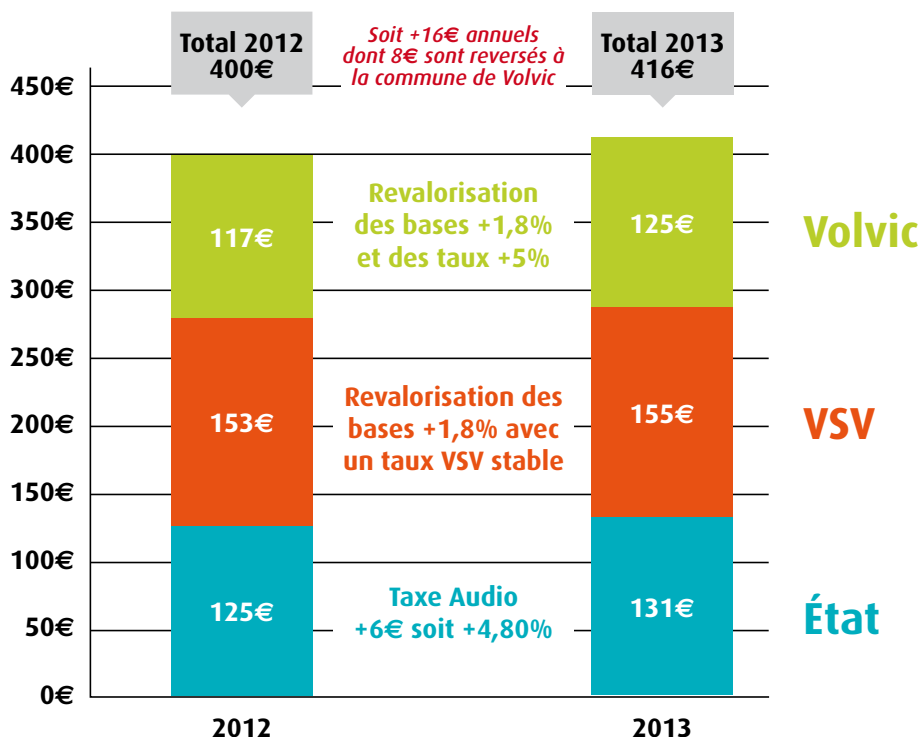
Les impôts 2013

Dans le bulletin municipal de décembre dernier, l'équipe municipale envisageait une augmentation de 9 % des taux d'imposition pour l'année 2013. Au vu du contexte économique national actuel qui continue à se dégrader et à peser sur les ménages, le Conseil municipal de mars dernier a préféré voter une augmentation de seulement 5 % des taux des impôts locaux et réduire encore plus les dépenses de fonctionnement.

Mais que représentent ces chiffres concrètement pour une maison moyenne à Volvic ? Pour la taxe d'habitation, environ 15 euros de plus pour l'année !

	Bases prévisionnelles 2013	Taux 2012 (pour mémoire)	Taux 2013 votés	Produit fiscal attendu 2013
Taxe d'habitation	5 146 000	5.55 %	5.83 %	300 011 €
Taxe sur le foncier bâti	7 147 000	11.08 %	11.63 %	831 196 €
Taxe sur le foncier non bâti	45 600	47.49 %	49.86 %	22 736 €
Total				1 153 943 €

Quel est l'impact de l'augmentation des taux de 5 % sur la taxe d'habitation pour les Volvicois en 2013 ?



Un contribuable volvicois qui a payé 400 euros en 2012 (les trois quart des ménages paient moins de 500 euros par an) payera 16 euros de plus en 2013 par rapport à l'année 2012 (dont 8 euros de plus pour la commune, 2 euros de plus pour VSV et 6 euros de plus pour la taxe audiovisuelle).

(Recensé jusqu'au 10 Juin 2013)

Quelques déclarations de naissances et transcriptions de décès effectuées dans des communes extérieures ont pu ne pas être transmises en Mairie.

NAISSANCES

08/12/2012	Mathias BADIOU
31/12/2012	Charlène DURANTHON
22/01/2013	Ircham ZIEGLER
31/01/2013	Adoram WINTERSTEIN
03/03/2013	Pierre Marc MEUNIER
03/03/2013	Lucas CHASTAING
15/03/2013	Azaria KOHLER
16/03/2013	Esdras Louis Joseph ZIEGLER
19/03/2013	Axel CHAUVET
20/03/2013	Lorenzo CAVALEIRO
21/03/2013	Mani LOPES GERMAIN
13/04/2013	Julie Alexandra Alison HERBUNOT
15/04/2013	Justine Lilou CARLET
19/04/2013	Elliot MIART
21/04/2013	Zolan Maelone ZIEGLER
06/05/2013	Esias Reban ULHMAN
09/05/2013	Evaëlle Amandine Louise GUILLOU TASSART
12/05/2013	Soan HEUZARD
24/05/2013	Lola Alexia Irène RANDANNE
30/05/2013	Ezékiel Maximilien Césaire MURAILLE

MARIAGES

19/01/2013	Sylvie Marie-Christine GAINÉ et Frédéric Guy Albert SARRE
02/03/2013	Marlène LAFONTAN et Olivier Joël LAURENT
30/03/2013	Pascale Éliane Jeannine RAVIDAT et David René BROUSSARD
25/05/2013	Sylvie COELHO et Emmanuel Christophe LEFORT
01/06/2013	Sandrine Solange Nicole QUESTROY et Pierre RAUZET
08/06/2013	Katia CASTRO et Gérald Henri PIL

DÉCÈS

14/12/2012	Roger Michel PÉNOT
21/12/2012	Berta ANGERER veuve GOURGOUILLON
15/01/2013	Yvonne Pierrette ROUCHON veuve BRUNEL
15/01/2013	Guy Edmond Pierre Henri CHOMETTE
20/01/2013	Camille Priest Michel BERTRAND
25/01/2013	Belarmino FRANCISCO RODRIGUES DOS SANTOS
11/02/2013	Joana PEREIRA DE LIMA épouse VIEIRA DE OLIVEIRA
13/02/2013	Pierre Marius BLANCHON
14/02/2013	Michel François MORAND
14/02/2013	Claude Gérard CANTAERT
05/03/2013	Paulette Victorine GROSLE veuve DUPRÉ
06/03/2013	Juana FERNANDEZ veuve CHABROLLET
14/03/2013	Michel SABATIER
18/03/2013	Suzanne Marie RODRIGUEZ
19/03/2013	Annie Dominique MIALON épouse AUQUE
21/03/2013	Philippe Jean René VALEYRE
30/03/2013	Yvonne BARTHOMEUF veuve DUBOUCHET
05/04/2013	Antonio PEREZ VERA
06/04/2013	Jacques Marie Henri Michel SOUTY
12/04/2013	Gabriel Albert SALVAT
15/04/2013	Raphaël Jacques FAURE
16/04/2013	Gisèle Josette Valentine SOULIER épouse POUGHEON
19/04/2013	Serge MARTIN
27/04/2013	Suzanne Célestine Marguerite TIXIER veuve PEYRIN
28/04/2013	Michel Jean André VILLEDIEU
06/05/2013	Maria Da Conceição LOURENÇO veuve CALQUINHAS
06/05/2013	Abdelaziz TABOUBI-BEJI
11/05/2013	François Guy FAVIER
29/05/2013	Madeleine COLOMB
02/06/2013	Jean-Christophe François DURIN

Hommages

Camille Bertrand fut conseiller dès l'âge de 28 ans dans l'équipe du Sénateur-Maire Michel Champleboux en 1959. Il fut Premier-Adjoint durant deux de ses sept mandats effectués entre 1959 et 2001. Son nom restera attaché aux deux symboles de Volvic : la pierre et l'eau. En effet, parallèlement à son métier de tailleur de pierre, il a passé 30 ans au Smuerr à s'intéresser à la protection des sources.

Jacques Souty a été élu durant douze ans dans l'équipe de Georges Dossat (1977 à 1989). Par son métier, (médecin du travail) et par nature, Jacques Souty aimait servir et aider autour de lui. Les Volvicais qui ont eu la chance de le connaître gardent de lui l'image d'un homme de conviction, intelligent et courageux.

Raphaël Faure a fait partie du Conseil municipal durant le second mandat de Georges Dossat (1983-1989). Ancien salarié Michelin, passionné de voyages, il s'est beaucoup investi auprès des Scouts de France. Il laisse le souvenir d'un homme d'un grand dévouement

A ces trois élus qui ont bien servi Volvic, le Maire et le Conseil municipal expriment un respectueux hommage et renouvellent leur sympathie aux familles.

L'eau de Volvic... beaucoup nous l'envient. Celle vendue dans le monde entier comme celle du robinet des Volvicois et des alentours. Pourtant, peu de personnes savent d'où elle provient, ou comment le réseau d'eau est entretenu et à quoi correspondent les sommes payées. Ce dossier veut vous informer sur ce don de la nature et sur les actions réalisées pour préserver cette ressource si fragile.

L'eau

une ressource fragile

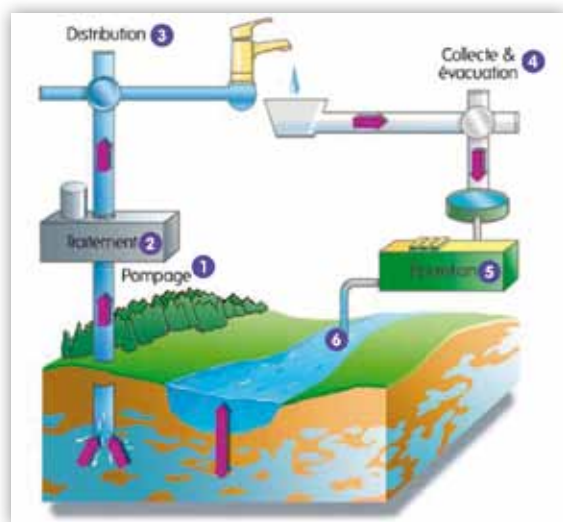
Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur l'eau...

L'eau minérale de Volvic et l'eau potable des Volvicois : mêmes origines mais des captages différents

Volvic, marque du groupe Danone, est l'une des sources d'eau minérale naturelle les plus abondantes de France, avec un débit de plus de 88 litres par seconde. La Société des Eaux de Volvic possède ses propres forages, indépendants des captages utilisés par notre commune.

L'eau potable fournie aux habitants de la commune de Volvic provient, elle, de trois origines différentes :

- **Le bourg et les villages du bas** (Crouzol, Vinzelles, Les Ratiers, le Vivet, Tournôël, le Lac) sont alimentés par le gisement du Goulet dont l'eau est répartie par arrêté préfectoral entre deux communes et deux syndicats : Volvic (18 litres/seconde), Châtel-Guyon (33 l/s), le SAEP, Syndicat d'Adduction en Eau Potable de Riom qui alimente 4 communes autour de Riom (70 l/s) et le SIAEP, Syndicat Intercommunal de la Plaine de Riom qui comprend 28 communes (46 l/s). L'ensemble de cette distribution représente chaque année un débit de 167 litres/secondes, soit plus de 5 millions de m³.
- **Les villages du haut** (Tourtoule, le Cratère, La Gare, Luzet, Marcenat, La Coussedière, Viillard, La Pradelle, les Goulots, les Cheires de Moulet, La Plaine et Moulet) sont alimentés par le réservoir du Thiolet situé vers la gare de Charbonnières les Varennes.
- **Le village d'Egaules** est alimenté par une source indépendante située au-dessus du village.



L'eau : une ressource gratuite... un service payant

L'eau en elle-même est gratuite car, en tant que patrimoine commun de la nation, elle n'appartient à personne. Mais **disposer d'une eau courante et potable partout et à tout moment relève d'un service qui a un coût.**

Pour que l'eau soit livrée au consommateur, il faut en effet :

- ① puiser l'eau dans le sous-sol ou la rivière, ② la rendre potable (traitement), ③ l'acheminer jusqu'aux habitations.
- Puis, une fois utilisée : ④ récupérer et évacuer cette eau « usée » vers un centre de traitement (station d'épuration ⑤) où elle sera épurée ⑥ avant son rejet final dans le milieu naturel.

Avec votre facture d'eau, vous payez ainsi les nombreux services nécessaires à la production d'un produit dont la qualité est très surveillée, depuis sa distribution jusqu'à la dépollution des eaux usées destinée à protéger l'environnement et les ressources en eau.

Gestion et facturation de l'eau à Volvic

La responsabilité du service public de l'eau incombe aux communes. Pour la gestion des réseaux d'eau et d'assainissement, les municipalités ont le choix entre la délégation de service à une entreprise privée spécialisée ou la **régie directe**. Volvic a choisi cette dernière option. Ainsi, la commune finance les équipements et les fait fonctionner avec son personnel. Le prix de l'eau potable et celui de l'assainissement sont fixés chaque année en Conseil municipal. La commune adresse la facture directement aux abonnés.

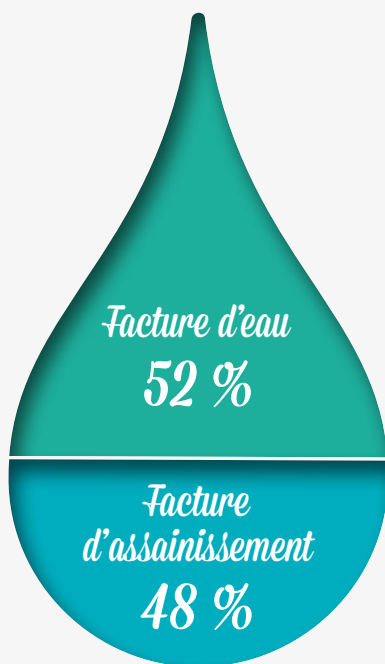
Depuis 2012, vous recevez deux factures distinctes, l'une pour la consommation d'eau potable, et l'autre pour la partie assainissement et ce, **une fois par an**.

Par ailleurs, une facture complémentaire d'assainissement est envoyée à chaque abonné par la Lyonnaise des Eaux pour le compte du SIAR, Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Riom, auquel adhère la commune.

Fuites d'eau

Nous rappelons que chaque habitant est responsable des fuites d'eau entre son compteur et son habitation. Surveillez régulièrement votre consommation : une augmentation importante peut vous alerter !

Votre facture en détail (exemple pour 100m³)



Compteur : 13€

Forfait de location du compteur d'eau, propriété de la commune

Consommation d'eau : 100m³ x 1€ = 100€

Facturation de l'eau consommée

Taxe SMUERR : 100m³ x 0,08801 = 8,80€

Taxe fixée et perçue par le Syndicat Mixte des Utilisateurs d'Eau de la Région de Riom

Taxe pollution : 100m³ x 0,25 = 25€

Taxe perçue par la commune et reversée à l'Agence de l'Eau de Loire-Bretagne pour financer le traitement de l'eau

Assainissement : 100m³ x 0,5 = 50€

Somme perçue par la commune pour l'entretien et la rénovation des conduites d'assainissement. Le prix du m³ d'assainissement est fixé chaque année en Conseil Municipal.

Modernisation des réseaux : 100m³ x 0,20 = 20€

Somme perçue par la commune et reversée à l'Agence de l'Eau pour la réfection des réseaux d'assainissement réalisés par la commune.

Le principe « l'eau paie l'eau »

La loi impose aux maires des communes de plus de 3 000 habitants de séparer le budget de l'eau du budget général de la commune. L'objectif est de responsabiliser le consommateur par rapport à sa consommation d'eau. Les consommateurs paient aux communes les équipements (et leur entretien) nécessaires à la production et la distribution d'eau potable et au service d'assainissement. Les dépenses des collectivités doivent être équilibrées par les recettes perçues auprès des usagers (via les factures d'eau) : "L'eau paie l'eau" .

L'eau de Volvic : une ressource et un territoire à protéger ensemble

A Volvic, plus qu'ailleurs, économiser et préserver la qualité de l'eau est un enjeu essentiel : enjeu de santé et enjeu environnemental : l'ensemble des sources (celles de la Société des Eaux de Volvic ou celles utilisées par la commune) est située sur une zone dotée d'une richesse naturelle exceptionnelle en faune et en flore qu'on appelle l'impluvium de Volvic. Enjeu économique également : la Société des Eaux de Volvic emploie près de 900 personnes et reverse une surtaxe à la commune de Volvic sur chaque bouteille vendue en France (même si cette surtaxe a baissé de 30% depuis 2008).

L'action communale sur les réseaux d'eau potable et d'eaux usées

Devant la vétusté des réseaux, la municipalité a souhaité lancer un important programme de travaux. Cependant, pour que ces dépenses élevées soient subventionnées par l'Etat, il a fallu remplir un certain nombre de conditions.

- Le montant de la taxe d'assainissement devait être au minimum de 0.50 €/m³ alors qu'il était encore à 0.26 €/m³ en 2009.
- Le prix du m³ d'eau devait être à 1 €/m³ alors qu'il était de 0.96 €/m³ en 2009.
- Depuis 2005, l'Agence de l'eau demandait qu'un diagnostic des réseaux d'eau et d'assainissement soit établi avant d'octroyer ses subventions. En effet, le rendement des réseaux de distribution d'eau sur l'ensemble de la commune avoisine les 50% alors qu'il devrait être supérieur à 70%.

Modernisation des réseaux d'eau potable et d'assainissement :

- Réalisation en 2008-2009 de la station d'épuration du village de la Coussedière avec la réfection complète du réseau d'eau potable.
- Remplacement de la conduite de refoulement d'eau potable du réservoir de Marcenat au réservoir du Thiolet réalisé en 2009-2010
- Réfection de tous les réseaux rue du Goulet, de Viillard et de l'Eclatier en 2012-2013

Diagnostic des réseaux d'eau :

- Pour savoir dans quelle partie de la commune nos réseaux sont les plus défectueux, 9 compteurs divisionnaires ont été installés qui aideront à localiser rapidement les fuites.
- Le diagnostic des réseaux d'assainissement a démontré des anomalies de raccordement avec des réseaux comportant des fuites d'où des risques de pollution.
- Toutes ces informations sont reportées sur un système de cartographie informatisé permettant une gestion rapide et fiable des réseaux.

Pour pouvoir bénéficier des subventions, il a fallu d'abord que la commune remplisse les conditions demandées par l'Agence de l'eau et le Conseil Général et donc qu'elle augmente les tarifs. Cela a retardé le démarrage des travaux mais cela en valait la peine : nous avons pu ainsi obtenir 700 000€ de subventions.



Pose de plus de 2000 compteurs individuels permettant la radio-relève et la surveillance de fuites chez les abonnés.



Nouvelle conduite sur 2 km entre Marcenat et le Thiolet



Station d'épuration La Coussedière

L'action communale sur la protection des ressources en eau

Le Comité Environnement pour la Protection de l'Impluvium de Volvic (CEPIV) a été créé en 2006 pour préserver l'environnement et la ressource en eau du bassin versant de l'eau de Volvic. Cette association regroupe les 4 communes concernées par l'impluvium (Charbonnières-les-Varennes, Pulvérières, Saint-Ours et Volvic) et la Société des Eaux de Volvic (SEV). Ce territoire de 38 km² se situe au cœur du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne. Il comprend de nombreux secteurs naturels protégés (ZNIEFF, Natura 2000, site inscrit, site classé) qui attestent de sa valeur écologique et géologique. En 7 ans, le CEPIV a réalisé de nombreuses actions :

- **Les exploitations agricoles ont par exemple reçu des aides financières** pour composter les lisiers et fumiers (ce qui réduit leur impact sur l'environnement) et pour maintenir des prairies de fauche ou des prairies humides, favorables à la préservation des ressources en eau.
- **Le Lambertèche, ruisseau qui s'infiltré en totalité dans le sol et participe à l'alimentation de la source de Volvic a été protégé** par la pose de clôtures et d'abreuvoirs afin que les bêtes qui pâturent le long de ses berges ne viennent plus patauger dans l'eau et créer de la pollution organique. Son bassin d'infiltration a également été aménagé pour éviter tout risque de pollution.
- **Des petites stations d'épuration dans les villages ont été financées, des bassins de rétention ont été aménagés** afin d'éviter l'infiltration des eaux usées par fortes pluies. Ces chantiers vont se poursuivre les trois prochaines années, notamment sur Moulet-Marcenat.

Toutes ces actions n'auraient pu être possibles sans l'engagement des membres du CEPIV et les moyens financiers apportés chaque année par la Société des Eaux de Volvic (200 000 €) et par la commune de Volvic (100 000 €).

Ce travail porte déjà ses fruits mais il reste encore de nombreux chantiers à ouvrir. Comment empêcher des risques de pollution en cas de renversement d'un camion-citerne contenant des produits chimiques ? Comment limiter la pollution provoquée par le salage des routes en période hivernale ?

Gare de Volvic : le Cepiv a permis de remplacer les traitements chimiques des voies SNCF sur l'impluvium par une fauche mécanique afin d'éviter toute pollution.



Les actions citoyennes de protection de l'eau

Chacun peut contribuer à préserver la ressource en eau. C'est vital pour les générations à venir. **A l'école comme dans les familles, il est possible d'apprendre aux enfants à ne pas gaspiller l'eau et à protéger l'environnement.**

Le saviez-vous ?

- **Une douche consomme 70 litres en moyenne contre le double ou le triple pour un bain.**



- **Un robinet qui goutte pendant une journée représente une perte de près de 100 litres.**



- **Un système de récupération des eaux de pluie** installé sur le toit, peut servir à l'arrosage du potager ou de la pelouse.

- **Préserver l'environnement c'est aussi respecter le réseau d'assainissement** : ne pas jeter de solvants chlorés ou d'huiles de vidange dans les égouts, limiter ses doses de lessive, ...

En expérimentation, la redevance citoyenne.

Pour rappeler que l'eau est un bien commun qui doit être à la fois accessible à tous et économisé par chacun, des communes expérimentent une facturation variable selon l'usage fait de l'eau. Par exemple, dans un foyer, le premier mètre cube par personne est gratuit (consommation pour boire et pour la cuisine), ensuite les tarifs au m³ augmentent proportionnellement à la consommation.

Ils se sont installés à Volvic...

Volvic est un des 7 pôles de vie du Grand Clermont et à ce titre, prévoit 700 logements de plus sur la commune d'ici 15 ans. Nous sommes donc toujours ravis de souhaiter la bienvenue à ceux qui installent leur activité ou reprennent un commerce sur la commune.

Travaux de plâtrerie, peinture

Manuel Carlos DA SILVA

5, Impasse de la Bayle - Tournœil
Tél. : 06 78 19 51 47

Hypnothérapeute

Sophie MOLLINIER

16 route de la Coussèdière
Moulet-Marcenat
Tél. : 06 33 46 72 19

Viande bovine de race Aubrac (vente directe)

Julien CORMIER

Egaules
Tél. : 06 85 35 20 66

Auto-école Averno Conduite

Yann GUILLAUME

13 rue de la libération - Volvic
Tél. : 04 73 33 56 05

Travaux routiers (terrassement)

Franck LAFARGE

50 bis route de Pagnat
Moulet-Marcenat
Tél. : 04 73 33 67 94

Céramique - Emaux de lave sur grès

Philippe LEBOUTEILLER

17 route de Marsat - Volvic
Tél. : 06 21 19 22 76

LE CO-VOITURAGE : rien que des avantages !

En attendant l'aménagement d'aires de co-voiturage officielles, (un schéma départemental est à l'étude à l'initiative du Conseil Général), de nombreuses personnes pratiquent déjà le co-voiturage. Ils utilisent le parking face au Complexe sportif et l'espace situé rue des Moutys, à côté du garage Renault. Cette nouvelle façon de voyager a de nombreux avantages : réduction de l'émission de gaz à effet de serre, diminution importante du budget voiture...

BIENVENUE aux nouveaux arrivants

Vous venez d'emménager sur la commune de Volvic ? La municipalité tient à vous accueillir et à faciliter votre intégration parmi les Volvicois. Aussi, n'hésitez pas à vous signaler à l'accueil en mairie ou sur le site www.ville-volvic.fr. Vous recevrez une invitation pour une rencontre conviviale avec les élus lors du Forum des associations, le dimanche 8 septembre. Les équipements et les atouts de la commune vous seront présentés afin que vous en profitiez pleinement. Vous pourrez également prendre contact avec les associations de votre choix et découvrir en direct la saison culturelle de la ville.

UNE SCULPTURE DU XV^E SIÈCLE restituée à la commune



En 2007, une série de vols a eu lieu dans les églises d'Auvergne. Parmi ces objets figurait le Christ en croix de l'église de Volvic. Cette sculpture en bois polychrome, datée du XV^{ème} siècle, a été retrouvée en Belgique grâce au travail de l'Office central de lutte contre le trafic de biens culturels, le Ministère de la Justice et la police fédérale belge. Après avoir été présenté au public à Paris lors des journées européennes du patrimoine,

la sculpture a été restituée en mars à la commune par la Direction générale des patrimoines. La statuette du Christ en croix est désormais visible par tous, protégée par une vitrine et un dispositif de sécurité...

CANDIDATURE DE LA CHAÎNE DES PUY À L'UNESCO : la Mairie de Volvic s'engage

Depuis le 23 mars, c'est officiel : les experts du patrimoine mondial étudient la candidature de la Chaîne des Puy – faille de Limagne. La visite sur le terrain de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) devrait intervenir à l'automne 2013 et on saura en juin 2014 si la Chaîne des Puy est inscrite au patrimoine mondial de l'humanité.

Volvic, en tant que commune faisant partie de la zone concernée, se devait de participer à cette initiative. Aussi le Conseil municipal a-t-il nommé le Maire, Mohand Hamoumou, en tant que titulaire à la Commission locale de la Chaîne des Puy et Jean-Christophe Gigault, Adjoint à l'environnement, en tant que suppléant. Ce comité de soutien comprend de nombreux acteurs économiques tels que Michelin ou Volvic, des représentants du milieu associatif, des collectivités etc. et va prochainement jouer un rôle important en matière de mécénat, de sensibilisation et de partage du projet.



DES AGENTS COMMUNAUX formés aux premiers secours

Chaque année, un millier de décès surviennent sur le lieu de travail. Aussi la municipalité a proposé en avril à une trentaine d'agents communaux de bénéficier de la formation « Prévention et secours civiques de niveau 1 » assurée par la Croix-Rouge française. Une trentaine d'agents a ainsi appris à réaliser les gestes qui sauvent : installer une victime en position de sécurité, réaliser un massage cardiaque à l'aide d'un défibrillateur... D'autres sessions suivront d'ici fin 2013 pour former l'ensemble des agents qui le souhaite.

Cette initiative complète l'installation des cinq défibrillateurs installés au Centre culturel, devant le Complexe sportif, au gymnase Champleboux, au Pigeonnier et à l'École de Moullet-Marcanat.

Cette formation est accessible aux particuliers : pour en savoir plus : www.croix-rouge.fr, rubrique « je me forme ».



PASSEPORTS prenez date !

Depuis 2009, Volvic fait partie des communes habilitées par la préfecture à délivrer des passeports biométriques et a connu une progression de près de 60% du nombre de passeports délivrés. Attention donc, si vous devez effectuer une demande : prenez rendez-vous suffisamment tôt, en particulier en période estivale car les délais augmentent notablement.

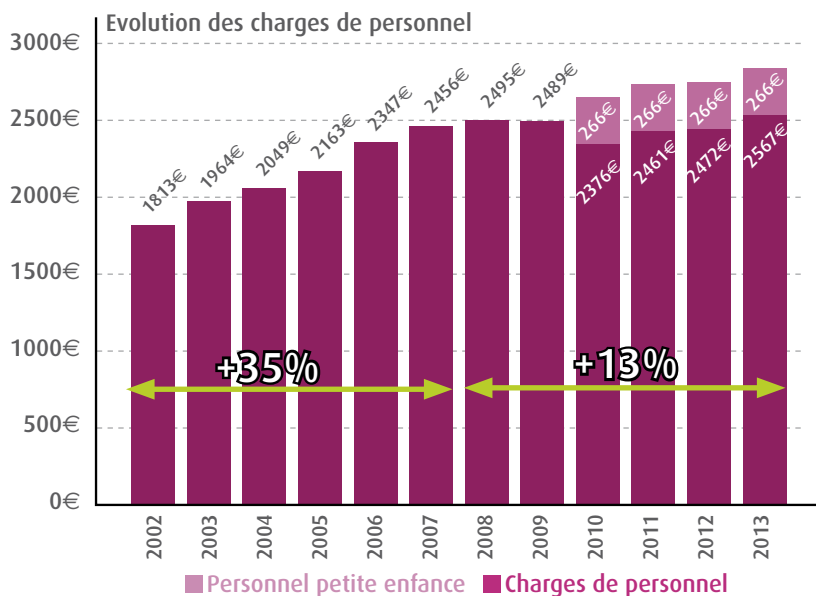
Pour prendre rendez-vous et connaître les pièces à fournir : téléphonez en mairie ou rendez-vous sur le site www.ville-volvic.fr.

MAÎTRISE DES DÉPENSES de personnel

Le coût du personnel est dans la majorité des communes la part la plus importante des charges de fonctionnement. Maîtriser le coût du personnel (salaires et charges) est primordial pour éviter l'augmentation des dépenses et donc l'augmentation des impôts pour pouvoir payer ces dépenses.

La maîtrise des coûts de personnel est difficile en raison des augmentations automatiques (celle du SMIC par exemple ou des taux de cotisation des charges). De plus, il y a les augmentations dues à la montée en compétence (promotions suite à des formations ou concours ; embauche de chefs de services)

Tout en recrutant des chefs de services (au fur et à mesure de départs) et tout en favorisant la promotion interne, on note que le coût du personnel a augmenté de 13% en 6 ans durant ce mandat (soit + 300 000 euros) contre 35% durant les 6 années précédentes soit + 600 000 euros (comparaison à périmètre comparable c'est-à-dire en intégrant le coût du personnel de la crèche transféré à VSV au 01/01/2010).



Personnel municipal

Une nouvelle Directrice des services

Françoise PETITJEAN est la nouvelle directrice générale des services de la mairie. Elle remplace Philippe CHICAULT, directeur de la communauté de communes Volvic Sources et Volcans qui a assumé cette fonction par intérim.

Un nouveau régisseur

Julien LEMAIRE, régisseur du Centre culturel depuis sa création, a rejoint en avril « La Cour des Trois Coquins », à Clermont-Ferrand grâce à l'expérience riche et diversifiée qu'il a acquise à Volvic. Julien a remis les clefs du Centre culturel à Lucas LEJEAU, le nouveau régisseur.



Coordination du service jeunesse

Emmanuel BETTAREL a saisi l'opportunité d'un travail à temps plein dans une autre collectivité. Le recrutement de son remplaçant, toujours à temps partiel est en cours.

BIENS DE SECTION DE MOULET-MARCNAT LA COUSSEDIÈRE : des projets à décider ensemble

En l'absence de commission syndicale de la section, la municipalité de Volvic qui gère le patrimoine de la section selon l'article L2144-2 du CGCT a organisé une réunion publique le 12 avril 2013 à laquelle ont été conviés par écrit tous les habitants concernés.

L'exploitation de la carrière sur la parcelle BL 148 par la société Pyrolave entre 2006 et 2012 a rapporté 243 000€ de redevances à la section.

Un échange s'instaure avec la soixantaine de personnes présentes. Beaucoup d'idées ont été émises comme la remise en état des fours de chaque village, l'aménagement de terrains de jeux, la rénovation de la salle des fêtes de Moulet ou la construction d'un nouveau bâtiment...

Devant les nombreuses propositions un groupe de travail s'est constitué. Depuis, une première réunion a permis de définir les priorités, des devis seront demandés pour chaque four permettant d'évaluer les coûts des différents projets.

ATTENTION, LES VOIES PUBLIQUES sont... publiques

Beaucoup de problèmes de voisinage souvent anciens prennent parfois des proportions démesurées et empoisonnent inutilement les rapports entre habitants. L'objet en est souvent «l'accaparement» d'une partie du domaine public. Certains considèrent en effet que personne d'autre qu'eux ne peut se garer dans la rue devant chez eux ! Rappelons que la voie publique...est publique.



Le Maire et le 1^{er} adjoint ont piloté un exercice de simulation afin de tester l'organisation mise en place.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE : mieux vaut prévenir que guérir

Dans le Puy de Dôme, un arrêté préfectoral de septembre 2011 rappelle que l'information des citoyens sur les risques naturels et technologiques majeurs est obligatoire pour l'ensemble des communes (conformément à une loi de 2005). Cette information consiste en la réalisation par le maire d'un DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) et d'un affichage de certaines consignes de sécurité. La commune de Volvic a réalisé son DICRIM que vous trouverez joint à ce bulletin : nous vous invitons à le lire avec attention et à le conserver.

Par ailleurs, ce même décret précise que 88 communes sur les 470 du département, doivent être pourvues d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) visant à « définir sous l'autorité du Maire, l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus. » Art 6).

Bien que Volvic ne fasse pas partie des 88 communes ayant cette obligation, la municipalité a estimé la démarche intéressante – on n'est jamais trop prudent - et a donc élaboré un PCS.

L'objectif du Plan Communal de Sauvegarde est de préparer l'équipe des élus et agents de la mairie à faire face aux différents risques qui peuvent menacer la commune : tempête, pluies torrentielles avec l'inondation de certains quartiers, mouvements de terrain, accident de camion transportant des matières dangereuses...

Dans ce cadre, les élus et les services communaux responsables ont été formés en avril dernier par le cabinet Mayane, spécialisé dans la gestion de crise. Les équipes ont ensuite procédé à un exercice de simulation de gestion de crise.

DÉCHETTERIE et points de collecte collectifs

La gestion et le fonctionnement de la déchetterie dépendent du Syndicat du Bois de l'Aumône (SBA) et non de la municipalité. Régulièrement, comme dans d'autres déchetteries, on déplore plusieurs types de comportements :

- de la récupération sauvage de métaux dans les bennes
- des dépôts sauvages devant la déchetterie lorsque celle-ci est fermée.

Ces comportements ne sont pas admissibles, aussi les élus et le SBA ont-ils procédé à des rappels à l'ordre. En complément, la gendarmerie et la police municipale sont intervenues et des procès-verbaux ont été dressés.

Par ailleurs, il est rappelé que les points de collecte collectifs ou les bacs à ordures ne sont pas des déchetteries. Ce qui ne rentre pas dans les bennes doit être apporté en déchetterie.



RYTHMES SCOLAIRES : mettre en place sereinement la réforme

Cette réforme, applicable dès la rentrée scolaire 2013, peut être repoussée par dérogation à la rentrée 2014. C'est l'option qu'a choisie la municipalité de Volvic lors de son conseil municipal du 22 mars 2013, afin d'avoir le temps nécessaire pour s'organiser humainement, matériellement et financièrement, en concertation avec les enseignants, les parents et le monde associatif.

DES VACANCES en centres de loisirs et à l'Espace jeune bien remplies



Les maternelles
à la neige



Les primaires au PAL

L'Espace jeune à Eurodisney

LE FESTIVAL JEUNE PUBLIC « A la source ! » participe à la scolarisation d'enfants

Plus de 1000 spectateurs ont assisté à la 4^{ème} édition du festival jeune public « A la source ! » qui s'est déroulée en février. Près de la moitié d'entre eux s'est déplacée à l'occasion des séances scolaires destinées en priorité aux enfants des écoles de Volvic et des établissements petite enfance de la communauté de communes.

Le Conseil municipal a choisi de reverser l'intégralité des recettes réalisées à l'occasion des séances scolaires - soit 876€ - au profit de l'association volvicoise SEP du Bayon. Cette association œuvre depuis de nombreuses années pour permettre à des enfants cambodgiens orphelins d'aller au collège puis au lycée. La somme récoltée permettra à quatre enfants d'aller à l'école durant une année complète. Ainsi, les écoliers volvicois ont fait acte de solidarité tout en profitant de beaux spectacles.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES c'est parti !

La première séance du Conseil Municipal des Jeunes a eu lieu le 19 février dernier dans la salle du Conseil. Les 21 jeunes collégiens élus vont faire l'apprentissage de la citoyenneté et de la gestion autonome de projets. Ils ont créé deux commissions : « Sport, Culture, Loisirs » et « Solidarité et Humanitaire ». Tout jeune Volvicois peut les contacter pour faire remonter des propositions.

Les Conseillers élus sont Alexis BERENGUER, Florent BURCKEL, Julian BURLAUD, Thomas CEPEDA, Chloé CHANNEBOUX, Kilian CHARRIER, Chloé DA SILVA, Maxime DA SILVA, Mélissa DOGAN, Seher DOGAN, Roxane FONTANEL, Joël HANACHE, Paul JOURDE, Thibaut LEGRET, Gaspard LESTURGEON, Chloé MOSNIER, Ostim PRESNO, Valentin RIGODON, Flore TONNELIER, Killian VENS, Injade ZAÏRI.



BILAN

Nettoyage de printemps 2013

Les volumes collectés lors du dernier nettoyage de Printemps ont diminué de moitié par rapport aux années précédentes, preuve de l'efficacité de ces opérations : toutes les décharges sauvages qui polluaient notre environnement ont été progressivement résorbées et les chemins pédestres ont retrouvé un environnement normal.

Parmi les points noirs, une décharge sauvage comprenant 80 pneus a été découverte sur un site déjà nettoyé il y a deux ans. Malgré un civisme de plus en plus partagé par nos concitoyens, il reste encore des personnes sans scrupule ni morale.

Cette année, 18 m³ de déchets de toutes sortes ont été collectés, 2 m³ de ferrailles et 80 pneus. En 6 ans ce sont 189 m³ de déchets qui ont été collectés dont plus de 43 m³ de ferrailles, 4 m³ de verre et plus de 1 700 pneus. Nous pouvons être très satisfaits de cet engagement citoyen.

Une nouvelle fois, les élus, rassemblés autour du Maire, Mohand Hamoumou, les associations de la commune et toutes les bonnes volontés ont démontré que l'on pouvait s'engager sur une action collective qui préserve notre environnement. Rappelons que cette action a bénéficié d'une aide financière du CEPIV*, comme en 2012.

RECONDUCTION DE la police à cheval



Durant l'été 2012 et grâce à l'aide financière du CEPIV*, la commune de Volvic a mis en place une police équestre, une initiative originale destinée à protéger l'environnement exceptionnel, en particulier le territoire de l'impluvium** et l'espace des sources de Volvic.

Devant la satisfaction des différents partenaires et utilisateurs, cette opération est reconduite du 15 juin au 15 septembre.

Durant la période du 24 juin au

2 juillet, Alexandre Mercier, policier municipal spécialement formé à cette mission, sera accompagné d'une stagiaire de l'École de garde à cheval de Soissons, Manon Pavier, qui prépare le concours de la Garde républicaine. Les chevaux sont loués par la commune au club hippique La Vendée à Riom.

* Comité Environnemental pour la Protection de l'Impluvium** de Volvic

** Impluvium : bassin versant qui donne naissance à l'eau minérale naturelle Volvic.

BRÛLAGE DE VÉGÉTAUX : les règles à respecter

Parce qu'un feu, même au départ de faible ampleur, peut vite devenir incontrôlable, être une gêne pour le voisinage et présenter des risques sanitaires, des règles sont imposées par les arrêtés préfectoraux du 5 janvier 2012 et du 2 juillet 2012. En cas de non-respect de la législation, des sanctions pénales sont applicables. Sachez que tout feu de végétaux est interdit du 1^{er} juillet au 30 septembre ainsi qu'en cas de pointe de pollution atmosphérique.

Pour en savoir plus et télécharger un modèle de déclaration préalable :

rendez-vous sur le site www.puy-de-dome.equipement.gouv.fr, rubrique « Préservation de la nature ».

LE NOUVEAU VISAGE DU SQUARE du centre bourg



Le square situé à côté du Centre Culturel offre un raccourci agréable pour passer de la rue de la Libération à la place de l'Eglise. La municipalité souhaitait en faire un espace vert utilisable par tous, en préservant l'esprit commémoratif de ce lieu dédié aux combattants de la guerre 14-18. L'objectif étant de gagner de la surface sur cet espace saturé par la végétation, certains arbres et haies ont donc été abattus afin d'offrir un tapis de verdure agréable. Des rosiers ainsi que des plantations de fleurs viendront égayer ce lieu. Le choix d'un gazon rustique et de fleurs vivaces a été fait afin de limiter l'emploi des produits phytosanitaires, conformément à la charte d'entretien des espaces publics dans laquelle s'est engagée la commune en 2012.

RÉDUCTION de l'éclairage nocturne : c'est effectif !

Après une phase de diagnostic, le Conseil municipal a pris la décision, à l'unanimité, de **couper l'éclairage public de 23h à 5h45 du dimanche soir au jeudi soir et de 01h30 à 5h45 les vendredis et samedis soir** et ce, depuis début mai.

Des objectifs financiers et environnementaux

L'objectif est de faire des économies estimées à 20 000€ par an ; de participer aux efforts pour limiter le réchauffement climatique ; de favoriser la bio-diversité et de contribuer au bien-être (de nombreuses études démontrent l'influence négative de la lumière sur la qualité du sommeil).

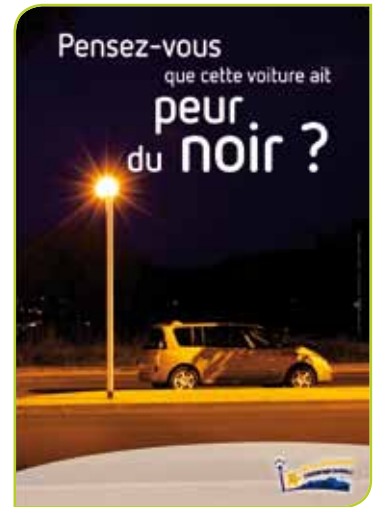
Des exceptions :

- Lors de certaines manifestations publiques (ex. : nuit du 13 au 14 juillet).
- L'éclairage sera rallumé sur le bourg de Volvic à partir de 4h15 afin de permettre à la navette de la Société des Eaux de Volvic (SEV) de fonctionner normalement pour la prise de poste du matin jusqu'à ce qu'une solution technique soit trouvée.
- L'usine du Chancet de la SEV ne peut pratiquer de coupure (même partielle) de l'éclairage pour des raisons de sécurité : travail de nuit dans l'usine.
- Les zones dont l'éclairage ne dépend pas de la commune telles le parc d'activité de Champloup, la déchèterie ou le château de Tournoël restent allumées toute la nuit.

Une phase de test et un bilan en fin d'année

Cette opération se fait dans le souci de ne pas apporter de gêne substantielle à la population ; c'est pourquoi, un bilan sera réalisé après une période de 6 mois afin de mesurer les impacts positifs et négatifs de l'opération.

Bien que toutes les études réalisées démontrent qu'il n'y a pas de lien entre la coupure de l'éclairage public en milieu de nuit et le niveau d'incivilité, la municipalité sera particulièrement attentive aux incivilités constatées ces prochains mois afin d'en tirer tous les enseignements nécessaires.



Mise en place d'un Atlas de la Biodiversité Communale

La ville de Volvic était à l'honneur le vendredi 17 mai 2013 dans les locaux de TF1 à Paris pour la remise des prix aux 14 communes qui, au niveau national, ont été retenues par le Fonds de Dotation de la Biodiversité pour leur engagement dans un Atlas de la Biodiversité Communale.

Celui-ci sera réalisé grâce à l'embauche d'un jeune chef de projet biodiversité à partir du mois de juin 2013.

Vous souhaitez signaler une espèce végétale ou animale rare, observée sur la commune ?

Contactez Sébastien Heinrich en Mairie ou par mail : biodiversite@ville-volvic.fr



Sébastien Heinrich, chef de projet biodiversité, réalise un Atlas de la Biodiversité Communale.



Jean-Christophe Gigault, Adjoint à l'environnement, présente les actions en faveur de la biodiversité, qui ont valu à Volvic d'être sélectionnée au niveau national

ACCÈS AUX SPORTS ET À LA CULTURE pour tous !

La culture n'a pas de prix mais elle a un coût ! Il en va de même pour la pratique du sport. La municipalité soutient largement ces deux domaines par les subventions versées aux associations volvicoises et se situe à un très bon niveau par rapport aux communes des alentours. Ce soutien permet aux associations locales d'offrir des cotisations accessibles au plus grand nombre. Pourtant, dans le contexte actuel, les familles à revenus modestes peuvent rencontrer des difficultés pour inscrire leurs enfants à une association sportive ou culturelle. Aussi, le CCAS a souhaité revoir la répartition de ses aides en augmentant l'aide aux sports et à la culture et en réduisant l'aide à la scolarité (en 2012, la CAF a augmenté cette dernière de 25 %).

Au total, une enveloppe globale de 42 000€, couvrant l'aide au chauffage, à la scolarité, aux étudiants, aux sports et à la culture, sera répartie en fonction du nombre de demandes.

Attention : les dossiers de demande d'aides facultatives sont à retirer dès à présent au CCAS et sont à retourner impérativement avant le 30 septembre 2013. Au-delà de cette date, aucune demande ne pourra être traitée.

ASSOCIATION Paralysés de France

Collecte de vêtements et d'accessoires du 16 au 30 septembre 2013 : dépôt des sacs solidement fermés à la Mairie.

CHOCOLATS de Noël

Vous avez 70 ans en 2013 ? Faites-vous connaître auprès du CCAS afin de recevoir les chocolats et les chèques cadeaux de Noël offerts en fin d'année par la Municipalité aux aînés Volvicois.



Nathalie Camminada, en haut à gauche, Eliane Brangé, Martine d'Agostin et Maryse Passelaigue encadrent les apprenants lors de l'atelier d'écriture de textes gourmands. Un projet d'écriture de contes gourmands avec la conteuse volvicoise Christine Righi est également en cours et sera présenté lors d'une exposition à la Médiathèque.

L'Atelier des Savoirs : pour (ré)apprendre le français

L'Atelier des Savoirs, mis en place par le CCAS, offre la possibilité d'apprendre ou de réapprendre le français parlé et écrit.

Cet atelier compte dix apprenants, accompagnés par quatre bénévoles formés par l'association Formaccel. Chacun apprend, seul ou en petit groupe, dans l'objectif de devenir autonome dans la vie quotidienne : suivre la scolarité des enfants, savoir s'orienter en ville, lire une consigne de travail. Les cours hebdomadaires ont lieu à la médiathèque.

Les apprenants sont assidus et enthousiastes, grâce à des bénévoles qui ne comptent pas leur temps. Nathalie Camminada, coordinatrice des bénévoles, témoigne : « J'ai été formatrice pour adultes et je souhaitais m'investir pour ma commune. Grâce à la Médiathèque, nous disposons de livres et logiciels informatiques adaptés afin que les apprenants n'aient pas l'impression d'être « à l'école ». Le travail en petits groupes instaure une confiance qui permet aux apprenants de dépasser leurs appréhensions.

Cet atelier ne s'adresse pas qu'aux personnes de langue étrangère, mais à tous ceux qui veulent améliorer leur maîtrise de la langue française. Aussi, n'hésitez pas à faire connaître cette action autour de vous.

Le CCAS lance par ailleurs un appel à bénévoles pour permettre à d'autres apprenants de bénéficier de ce service gratuit.

Pour vous renseigner ou vous inscrire, contactez le CCAS de Volvic : 04 73 33 73 92

« C'est enrichissant de partager avec les autres bénévoles ou avec les apprenants qui nous font découvrir leur culture. »
Nathalie Camminada, coordinatrice des bénévoles

LA PERMANENCE JURIDIQUE : un service gratuit !

Vous rencontrez des problèmes avec votre propriétaire ou locataire, vous souhaitez connaître vos droits lors d'un divorce, étudier le meilleur régime fiscal pour votre mariage... pensez à la permanence juridique. Elle est gratuite et assurée par un juriste du Centre d'Information pour le Droit des Femmes et des Familles (CIDF) tous les 1^{er} lundis du mois, de 14h à 16h. RDV obligatoire à prendre auprès du CCAS.

POUR BÉNÉFICIER DES AIDES DU CCAS : actualisez votre quotient familial

Pour cela, il vous suffit de télécharger le formulaire sur le site www.ville-volvic.fr ou de le demander au CCAS.

A quoi sert le quotient familial ?

A obtenir des tarifs modulables sur le restaurant scolaire, l'accueil de loisirs péri et extra-scolaires et sur les activités et séjours ados mais aussi à étudier votre éligibilité aux aides délivrées par le CCAS (chauffage, scolarité, aide aux études, au sport et à la culture).

Dans quelle tranche de quotient familial vous situez-vous ?

Barème en vigueur :

Quotient familial	Tranche
De 0 à 500€	1
De 501€ à 700€	2
De 701€ à 1 000€	3
De 1 001€ à 1 200€	4
Au-delà de 1 201€	5

LA SEMAINE BLEUE : tout un programme !



Travail de la mémoire et de l'équilibre à l'Atelier Seniors itinérant

La Semaine Nationale des Retraités et Personnes Âgées, appelée **Semaine Bleue**, vise à **informer et sensibiliser l'opinion publique sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle et sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées**. Voici le programme proposé par le CCAS de Volvic :

- **Lundi 21 octobre**, de 14h30 à 15h30 au Complexe sportif : séance gratuite de gymnastique douce - Réservée aux plus de 60 ans - Réservation obligatoire.
- **Mardi 22 octobre** à 15h au Centre culturel : spectacle « Hot That Jazz » par la troupe Glam Show
- **Mercredi 23 octobre** à 17h à la médiathèque : conférence « Vieillir dans notre société »
- **Judi 24 octobre** de 14h30 à 15h30 à Crouzol : découverte de l'Atelier Seniors itinérant (travail de la mémoire et de l'équilibre)
- **Vendredi 25 octobre** : Repas des Aînés à Volvic

Renseignements :
04 73 33 73 92



Le spectacle Glam show, au programme de la Semaine bleue

LA MÉDIATHÈQUE À DOMICILE : le plaisir de lire !

Monique, 79 ans, adore lire mais ne peut se déplacer à la Médiathèque. Elle apprécie beaucoup ce dispositif gratuit : « *La bibliothécaire, Fatima Delbos, accompagnée de Marie-Paule Russias, bénévoles, m'apportent 5 livres toutes les 3 semaines. Elle connaît maintenant mes goûts et choisit des livres en gros caractères adaptés à ma mauvaise vue. Je trouve cette initiative utile pour les personnes seules ayant des difficultés à se déplacer.* » **Si vous aussi êtes momentanément ou durablement dans l'incapacité de vous déplacer, quel que soit votre âge : contactez la Médiathèque au 04 73 33 80 17.**

Mémo Ateliers

« Atelier informatique »

à la Médiathèque - 04 73 33 80 17

« Atelier des Savoirs »

(apprentissage du français et du calcul)
04 73 33 73 92

« Accompagnement vers l'emploi »

(aide aux CV, lettre de motivation...)
04 73 33 73 92

« Atelier Seniors »

le jeudi après-midi de 14h30 à 16h30 (dans les villages de Crouzol, Moulet, Tourtoule et le bourg) - 04 73 33 73 92

« Cours de gymnastique douce »

le lundi de 14h30 à 15h30 au Complexe sportif (inscription 10€ sur place)

Permanences

Service d'aide à domicile (SIAD Riom Limagne)

1^{er} vendredi du mois de 10h à 12h (sur RV) - 04 73 38 42 64

Mission Locale :

1^{er} mardi du mois de 9h à 12h (sur RV)
04 73 38 50 13

ADEF (entreprise de travail temporaire d'insertion)

2^{ème} mardi du mois de 9h à 12h (sur RV)
06 85 24 93 64

JUMELAGE : un échange riche

Le week-end de l'Ascension, une cinquantaine d'Allemands d'Unterschneidheim sont venus à Volvic. Parmi eux, le nouveau président du comité de jumelage allemand et une dizaine d'enfants et adolescents. Pour répondre à l'exploit sportif réalisé par le club Volvic Vélo Nature l'an dernier, une dizaine de cyclistes allemands a réalisé en vélo le trajet depuis l'Allemagne.

L'ensemble des visiteurs allemands a profité de larges moments de convivialité à la fois dans les familles d'accueil et lors des repas pris en commun. Le programme des visites était varié : ascension du Puy-de-Dôme par le train à crémaillère, par un temps peu clément, visite de Thiers, dîner à la salle des fêtes de Volvic, dîner à Cournon à l'occasion du jumelage avec Lichtenfels en Bavière.

Le samedi matin, le Maire Mohand Hamoumou, a reçu officiellement en mairie la délégation allemande et leurs hôtes volviccois en présence de plusieurs élus.

Les deux municipalités ont échangé des cadeaux, symboles de l'amitié entre les deux peuples. Un bénitier sur colonne et un visage sculptés en pierre de Volvic ont été offerts par la municipalité. La Mairie d'Unterschneidheim et son comité de jumelage ont offert deux bancs publics destinés à être « utiles à tous les Volviccois ».

Cette cérémonie fut également l'occasion pour le Maire de Volvic de rappeler l'importance des jumelages, notamment franco-allemands, pour développer la connaissance mutuelle et conforter la paix.



En 2012, le Volvic Vélo Nature avait parcouru 940 km pour rejoindre Unterschneidheim en vélo ; cette année ce sont les Allemands qui ont roulé vers Volvic et ont été accueillis par le Club.



Les élus Isabelle Domingues et Laurence Castanié, le Maire Mohand Hamoumou, le Président du jumelage allemand, le représentant de la Mairie d'Unterschneidheim et Marcel Salin, Président du jumelage volviccois



UN VERGER à La Coussedièrre

Les adhérents de l'association « Les Broussous » ont décidé de créer un verger planté aujourd'hui de 7 arbres fruitiers sur un bien de section à la Coussedièrre. Le débroussaillage, le nettoyage du terrain et l'apport de terre ont été effectués par les membres de l'association qui a également financé l'achat des arbres.

La commune, très sensible à cette belle idée, a souhaité encourager « Les Broussous » en leur apportant l'aide des services techniques qui ont réalisé les trous de plantation et en demandant à l'association des Jardiniers de France, dans le cadre de sa convention avec la Ville, de collaborer au choix des fruitiers et à leur suivi (taille...). Dès l'automne, de nouvelles rencontres auront lieu avec les habitants pour un projet de fleurissement du village.



L'actualité sportive des associations

Le KAM à l'honneur

Le club de Karaté et Arts Martiaux de Volvic, le KAM-Volvic engrange cette saison 2012/2013, l'un des meilleurs bilans de ces dernières années avec des résultats à tous les niveaux et dans plusieurs catégories d'âge. Au final, ce sont plus de 40 podiums pour le KAM Volvic dont 7 podiums nationaux. De très bons résultats qui viennent récompenser le travail des compétiteurs et des entraîneurs très soutenus par le bureau du club.

En Karaté combat

Catégorie minime :



Les minimes au championnat d'Auvergne



Noémie HUGON

2 champions d'Auvergne : Rémi Clément (-40kg) et Lohan Martin (-50kg)

1 vice-champion : Noémie Hugon (-45kg).

Ces 3 combattants sont qualifiés pour la phase nationale (coupe et championnat) avec une place de 3^{ème} à la coupe de France pour Noémie.

Catégorie Sénior :



Jérémy ROCHE

1 podium Auvergne : Baptiste Duarte en -67kg

1 champion d'Auvergne : Jérémy Roche en -75kg également vice-champion de France universitaire et 7^{ème} au championnat de France élite à Toulon

En Karaté Contact

Catégorie Sénior :

1^{ère} à la coupe de France : Marine Chateau en -58kg

3^{ème} à la Coupe de France : Stéphane Bernier en -70kg

La Fraternelle revisite les années 70 !

Le Centre culturel était plein, le 1^{er} juin pour le gala de danse de la Fraternelle des volcans. Un très beau spectacle basé sur la comédie musicale Mama Mia et les chansons du groupe ABBA.



VIRADES DE L'ESPOIR 2013 : participez !

Depuis 1995, la Ville de Volvic soutient l'association Vaincre la Mucoviscidose. Elle accueillera les Virades de l'Espoir le 29 septembre, à partir de 8h au complexe sportif.

Lors de cette journée, il vous sera proposé diverses randonnées pédestres (avec possibilité de paniers pique-nique) et animations l'après-midi (danse, tir à l'arc, tennis de table, maquillage enfants, structure gonflable, clown, démonstration des jeunes sapeurs pompiers de Volvic...).

Le traditionnel lâcher de ballons interviendra juste après l'arrivée de la virade moto aux environs de 17h30.

ESCRIME : un club très fair-play

Belle réussite pour le tournoi organisé le 2 juin. Les escrimeurs de Volvic ont remporté le challenge par équipe mais, très fair-play, ils l'ont donné au club qui venait de plus loin : celui de Grenoble ! Le trophée en lave émaillée et pierre gravée a été réalisé et offert par Thierry Courtadon et Jacques Serre.

MMA solidaire de l'école de Moulet-Marcenat

Suite à sa dissolution en février, l'association Moulet-Marcenat Animations a décidé de donner l'argent qui lui restait à la coopérative scolaire de l'école de Moulet-Marcenat afin de financer l'achat de matériel informatique et de motricité. Le chèque de 3000 euros a été remis au directeur de l'école, Mathieu Sérance, par la Présidente de l'association Alexandra Monier, en présence de l'Adjointe à la vie scolaire, Laurence Dupont.



LA SAISON CULTURELLE 2012/2013 a trouvé son public

La saison culturelle 2012/2013 se termine après avoir rempli ses promesses : offrir des spectacles de qualité, variés et accessibles à tous. Le public de Volvic et des alentours a répondu présent et de nombreuses dates ont affiché complet. Au total : 4300 personnes ont assisté aux spectacles, aux séances cinéma et au festival jeune public. 64 personnes ont fait confiance à la programmation et se sont abonnées. Comment ces spectateurs ont-ils vécu cette saison ? Nous leur avons donné la parole...

Maryse, de Charbonnières les Varennes

A quels spectacles avez-vous assisté ?

« J'ai choisi la formule 4 spectacles à 30€ avec « Les yeux noirs », « Oubéret », « Les fourberies de Scapin » et « Poupoupidou ». C'était la première fois que je m'abonnais à Volvic et j'ai trouvé cela très bien, en particulier la Comédia dell' arte « Les fourberies de Scapin » jouée par de jeunes artistes de l'Académie internationale des arts du spectacle de Montreuil. Tous ces jeunes en devenir maîtrisant la danse, le chant et l'acrobatie avec brio : cela donnait un résultat très enlevé, surprenant. J'ai adoré ! Oubéret était aussi très bien : avec mon mari, nous avons appris les danses irlandaises... Et Poupoupidou, ces danseuses qui racontaient une histoire en dansant avec brio ; c'était très original ! »

Et si vous deviez décrire la Saison culturelle de Volvic ?

« Intéressante, diversifiée et d'un prix accessible. En comparaison des saisons culturelles de Riom et Cébazat que je fréquente également, Volvic propose beaucoup de spectacle vivant avec des spectacles davantage grand public. Je renouvellerai mon abonnement ! »



«Les Fourberies de Scapin», une comédia dell'arte enlevée



Toute la passion du flamenco interprétée par la Cie Lorenzo Ruiz

Yvette, de Volvic

A quels spectacles avez-vous assisté ?

« Tous ! Avec 3 amies, nous avons choisi le Pass Passion à 25€. Nous n'avons ensuite plus qu'à payer 5€ par spectacle. Et je dois dire que toutes, nous n'avons pas été déçues ! Nous avons vu de beaux spectacles. C'était très divertissant, cela fait du bien de voir de l'animation à Volvic. D'ailleurs, nous ne sommes pas les seules à avoir apprécié. Cela prouve bien que les spectacles sont de qualité. Nous attendons maintenant les concerts Vol'zic de l'été avec impatience. Nous aimons bien la formule : manger en terrasse en écoutant de bons concerts... »

Et si vous deviez décrire la Saison culturelle de Volvic ?

« Cette année, elle était vraiment très bien : il faut continuer comme cela ! »

SAISON CULTURELLE 2013/2014



la part belle à la bonne humeur !

L'équipe du centre culturel a bâti la saison à venir avec le même crédo : essayer de toujours surprendre le public tout en valorisant les artistes régionaux ou nationaux. Retenez déjà deux spectacles qui font la part belle à la bonne humeur.

Début septembre, vous recevrez le **programme de la nouvelle saison** en boîtes aux lettres : vous pourrez à ce moment-là choisir les spectacles et vous abonner. Toute l'équipe du Centre culturel vous accueillera le dimanche 8 septembre au forum des associations pour vous partager ses coups de cœur, n'hésitez pas à venir la rencontrer.



Le 31 octobre, avec « Bumcello », faites le plein de vitamines !

Bumcello est formé de deux compères : le percussionniste Cyril Atef et le violoncelliste Vincent Ségal. Ces musiciens hors-pair se nourrissent des musiques glanées durant leur riche carrière, côtoyant des artistes comme Ben Harper, Matthieu Chedid, Vanessa Paradis, Cesaria Evora, Susheela Raman ou Cheb Mami. Leur credo ? : « Improviser sur des standards à la manière des jazzmen, sur du rock, du classique et des traditions africaines ou indiennes. » Ce spectacle est donné dans le cadre du 20^e anniversaire des Automnales, le festival départemental organisé par le Conseil Général. Cette année encore, Volvic fait partie des villes retenues comme lieu de spectacle, une reconnaissance pour la qualité de sa programmation et de ses actions culturelles.

Découvrez la chanson humoristique a cappella avec Les Frères Brothers

Rendez-vous le 23 novembre... L'occasion de découvrir les Frères Brothers. Ces quatre frères de sons issus de la scène théâtrale et musicale girondine possèdent de superbes harmonies vocales, des bruitages étonnants, des rythmes vocaux détonants et savent habiter la scène avec la force d'une fanfare ou d'un orchestre. Amoureux du travail vocal harmonisé et désireux de partager leur humour avec le public, ils écrivent leurs chansons et se sont produits sur de nombreuses scènes de France. Venez profiter de leur proximité avec le public, de leurs intermèdes jubilatoires et décalés et de moments où les rires sont plus que jamais présents.



MÉDIATHÈQUE recherche bénévoles

Vous aimez la lecture, la musique, le cinéma et vous voulez vous investir dans la vie locale ?

La médiathèque de Volvic vous propose différentes actions :

- Animer des "séances contes".
- Accueillir les classes d'élèves
- Participer à la médiathèque à domicile.
- Animer un club de lecture.
- Vous investir dans les animations proposées par la médiathèque.
- Assurer l'accueil du public.

Contact : 04 73 33 80 17 ou mediatheque@ville-volvic.fr

Toute personne intéressée bénéficiera d'une formation dispensée par la Médiathèque Départementale.



Vol'Zic : 3^e édition

Pour sa 3^{ème} édition, le programme de Vol'Zic et ses concerts gratuits en plein air propose deux innovations qui se tiendront sur la Plaine de jeux :

- le 5 juillet, un programme destiné aux jeunes avec de la musique rock, électro et hip-hop.
- le 12 juillet, place à la musique « Peace and Love » avec le groupe « RN89 », suivi d'un « BŒUF OUKONVA » : séance d'improvisation musicale ouverte à tous les musiciens qui le souhaitent.

Rappelons que les restaurateurs volvicais proposent un menu spécial Vol'Zic. Réservez vos vendredis soirs d'été !



Festi'lav 2013 dévoile « Lézarts du feu »

C'est aussi une nouveauté, Festi'Lav aura lieu cette année sur la Plaine de Jeux les 13 et 14 juillet. Pour sa 12^{ème} biennale, la fête de la pierre a choisi le thème des arts du feu et accueille les artisans de la pierre, de la terre, du verre et du feu. Expositions, animations tout public, démonstrations d'artisans, un grand concours ouvert aux professionnels, élèves et amateurs animeront ce week-end festif. Comme lors des dernières éditions, les artisans de l'association PROLAVE vous invitent à vivre en direct l'expérience d'une fusion de lave et à assister à la mise à feu du four « dragon » spécialement monté pour l'occasion. Des ateliers et de nombreuses animations musicales viendront ponctuer ce week-end également consacré aux festivités du 14 juillet.



Le Festival Art'air a choisi de démarrer à Volvic

Avec un concept novateur, le festival Art'air propose une découverte décalée du riche patrimoine naturel, culturel et rural auvergnat lors de randonnées pédestres animées.

Pour sa troisième édition, Volvic a été sollicitée pour être la ville de départ de cette manifestation et proposera un concert d'ouverture gratuit le vendredi 26 juillet à partir de 18h30, de Ktipietok Orkestar et un apéro dégustation (devant le Pigeonnier). Suivra, à 21h, le concert Vol'Zic, Place de la Grande fontaine avec le Trio Kelidone. Le samedi 27 juillet, la randonnée pédestre au départ de Volvic partira entre 8h et 8h30 du parking de l'Espace d'Information de Volvic, pour rejoindre le pied du Puy de Dôme (22km). Plus d'info sur www.art-air.org



Fête des voisins : 2^e partenariat avec la fête officielle

Le 31 mai, comme l'an dernier, la Ville de Volvic a participé à cette initiative destinée à mieux vivre ensemble en offrant aux participants des supports de communication gratuits (affiches, invitations, tee-shirt, ballons...).



On n'est jamais trop nombreux pour faire la fête ! Ici, le quartier rue des Vignes, rue de la Sauvère.

Bien souvent, on méconnaît notre patrimoine proche, alors cet été, profitez de deux sites volvicois incontournables !

(RE)DÉCOUVRIR VOLVIC avec l'Office de Tourisme

Cet été, pourquoi ne pas choisir une balade en ville ?

Pour découvrir les richesses de la cité de la pierre et de l'eau, rien de mieux qu'une promenade commentée dans les petites ruelles du bourg. C'est ce que vous propose l'Office de Tourisme les mercredis de juillet et août (sauf le 13 août) avec ses trois balades thématiques :

- Découverte du cœur historique avec l'église St Priest et son parvis, le château de Bosredon et son jardin à la française et l'ancienne Ecole d'Architecture. L'ensemble est classé Monument Historique.
- Balade dans les rues du bourg à la découverte de la vie des carriers vigneron au XVIII^e siècle.
- Ou encore parcours des fontaines dans les différents quartiers ; chaque fontaine révèle la maîtrise des sculpteurs volvicois et la vie des habitants.

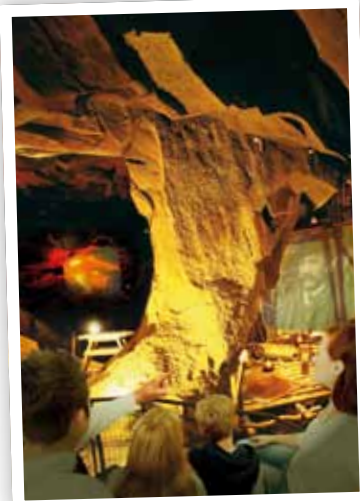
Le 6 août la balade se fera à la lumière des flambeaux.



Les balades de l'OT sont aussi accessibles au public scolaire. Ici l'école St Agnès.

Renseignement à l'Office de Tourisme au 04 73 33 58 73 ou sur www.volvic-tourisme.com

MAISON DE LA PIERRE offre spéciale Volvicois



La Grotte de la Maison de la Pierre vous invite à découvrir ou redécouvrir ce site unique axé sur un élément indissociable du patrimoine volvicois : la PIERRE. Durant 1 heure, cette visite interactive sous forme de scénovision vous emmène au cœur de cette coulée de lave millénaire qui vous livre ses secrets... Un magnifique parcours à partager en famille ou entre amis. A noter : la boutique souvenir et ses objets artisanaux et locaux est accessible en libre accès en dehors des visites.

Pratique : Une « offre spéciale Volvicois : une place achetée = une place offerte » vous est proposée sur « l'été à Volvic », dépliant joint à ce bulletin.

En savoir plus : www.maisondelapierre-volvic.fr

VOLVIC accueille l'Assemblée générale des Sites clunisiens



Le Maire, Mohand Hamoumou, a présenté Volvic devant une assemblée de 150 représentants des sites clunisiens européens et en présence de l'adjointe à la Culture, Laurence Castanié, de la conseillère déléguée au Tourisme, Florence Pluchart, et de Christine Pires-Beaune, députée de la 2^e circonscription du Puy-de-Dôme.
© Photos : J.P BARRET

A l'initiative de la Municipalité et de l'Office de Tourisme de Volvic, la Fédération a choisi de tenir son Assemblée Générale à Volvic en avril dernier. Cet évènement a donné lieu à des échanges enrichissants et à de nombreuses manifestations culturelles : films, concert de musique ancienne, exposition, etc.

Elle a permis aux participants de découvrir l'Auvergne et plus particulièrement Volvic (visite de l'église commentée par Odette Agbessi, balade dans les rues de la cité animée par Nicole Laurent, découverte du Pigeonnier, lieu d'exposition des artistes sculpteurs et émailleurs locaux, etc).

Le Président de la Fédération, Michel Gaudard, et son Directeur, Christophe Voros, ont présenté le grand projet culturel européen, Clunypédia, destiné à la découverte du patrimoine clunisien par ordinateurs, smartphones et tablettes. Les participants sont repartis enchantés, avec l'envie de revenir profiter des trésors de notre région.



Remise de cadeaux en présence de la Présidente de l'Office de tourisme, du Maire, du Président de la Fédération des sites clunisiens et de son Directeur.

L'INTERCOMMUNALITÉ :

La baisse des dotations aux collectivités devrait favoriser la mutualisation des compétences

Une baisse était attendue, car annoncée pour contribuer au redressement des finances de l'Etat français mais la surprise, désagréable, vient de l'ampleur : 3 milliards d'euros en deux ans ! En réaction à cette baisse importante des versements de

l'Etat aux communes, l'Association nationale des maires de France évoque « un coup de massue sans précédent contre les collectivités ».

Nicolas Sarkozy avait gelé les dotations. François Hollande les réduit. Les raisons en sont simples : l'Etat est endetté et la crise risque hélas de durer encore quelques années.

Mais les communes seront aussi touchées par des subventions plus rares ou plus faibles venant des Conseils Généraux et des Conseils Régionaux qui subiront eux-aussi une baisse des dotations de l'Etat.

Par ailleurs cette baisse des dotations vient s'ajouter aux coûts supplémentaires induits par la réforme des rythmes scolaires. En effet les communes devront embaucher pour assurer les activités hors temps scolaire.

Pour rester positif malgré tout, **espérons que la baisse des moyens financiers des communes les incitera à favoriser les équipements intercommunaux et à mutualiser des services (jeunesse, musique, maintenance informatique, etc).**



Une étude sur la mutualisation des activités jeunesse au niveau de l'intercommunalité est en cours

Transferts de compétences : un meilleur service à moindre coût

De nombreuses réalisations au service des habitants du territoire, n'auraient pu voir le jour dans les communes sans la participation financière de VSV aux côtés du Conseil Général, de la Région ou de l'Etat selon les projets. L'intercommunalité deviendra de plus en plus indispensable pour mener les projets importants et nécessaires compte tenu de la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités locales.

Conscients de cela, nous devons poursuivre les transferts de compétence vers VSV comme nous l'avons fait pour la Petite Enfance. Cela a permis à VSV de construire 3 crèches à Charbonnières, Saint Ours et Sayat, et VSV a le projet d'extensions ou de crèches additionnelles à Volvic et Châtel-Guyon.

Il nous faut aller plus loin, plus vite, dans la mutualisation des moyens et des actions intercommunales. Pour des projets structurants d'importance, comme une piscine couverte bien sûr, mais aussi pour des activités aujourd'hui présentes seulement dans certaines communes. Nous pouvons offrir un meilleur service à moindre coût en ayant des services communs pour la musique, l'informatique, la jeunesse, trois dossiers sur lesquels des études sont en cours.

Reste à faire comprendre que l'intercommunalité n'est pas une banque pour des projets communaux (même si elle peut aider exceptionnellement avec des fonds de concours) mais une collectivité qui doit d'abord porter des projets intercommunaux. Qu'elle n'est pas une contrainte pour les habitants des communes mais une chance pour un développement de leur territoire.



Grâce au transfert de la compétence Petite enfance à VSV en 2010, trois crèches ont été créées. Ici la crèche de Sayat qui ouvrira en septembre 2013.

L'AVENIR DES COMMUNES

Les projets de crèches intègrent une crèche additionnelle à Volvic

Les demandes de places en crèches varient beaucoup d'une année sur l'autre. Cette année il y a eu davantage de demandes que de places. Et ce, malgré la mutualisation de la compétence petite enfance qui rend les crèches de Paugnat et de Sayat accessibles aux parents volvicois qui résident à Moulet-Marcenat ou travaillent à Clermont.



Par souci de transparence et d'équité, les critères d'inscription sont écrits dans le règlement. Sont inscrits prioritairement les enfants des familles monoparentales et celles dont l'un des enfants est déjà gardé dans l'une des structures. La durée d'accueil demandée et l'âge de l'enfant sont également examinés.

Compte tenu du Plan Local d'Urbanisme et des nouvelles constructions qu'il prévoit, cette forte demande peut durer. C'est pourquoi VSV projette d'aménager une crèche de 12 places dans l'ancien lycée professionnel. Par ailleurs, la communauté de communes étudie les moyens d'aider les assistantes maternelles déjà déclarées ou en passe de s'installer en octroyant par exemple une prime pour financer certains aménagements dans leurs habitations.

Il est en effet essentiel de trouver le bon équilibre entre la création de davantage de places en crèches et le maintien du réseau d'assistantes maternelles, les deux modes de garde ayant chacun leur intérêt.

Point sur l'étude de l'Office de Tourisme Intercommunal



Le projet d'Office de Tourisme Intercommunal date du mandat précédent.

L'équipe actuelle a repris ce dossier et un groupe de travail a été constitué avec des représentants des 7 communes de VSV.

Après quelques réunions en 2011, celui-ci a été arrêté compte tenu du souhait des élus de Châtel-Guyon d'étudier l'intégration à Riom communauté ! Après le refus de Riom communauté, le groupe de travail OTI a repris ses réunions et a pu compléter l'information des élus de VSV.

Sachant :

- qu'un OTI pour VSV coûterait au moins 400 000 euros par an, avec au minimum 200 000 euros par an à la charge de VSV et cela sans aucune économie pour les 7 communes de VSV,
- que par ailleurs la situation des communes de Saint Ours, Pulvérières et Charbonnières, adhérentes au Smad (qui a un OTI) complique la situation. En effet les travaux du Manoir de Veygoux sur la commune de Charbonnières ont été financés par le Smad,
- qu'enfin un projet d'OTI ou équivalent est en réflexion pour le Grand Clermont (l'office de tourisme de Clermont étant municipal), il a paru sage à la majorité des élus de ne pas engager cette année cet OTI avec des charges de fonctionnement élevées.

Savoir ne pas lancer un projet ou le différer après une étude n'est pas un raté mais une décision éclairée.



3^e édition des concerts Vol'Zic



Vendredi 5 juillet • 21h
Plaine de jeux
LA CHOSE ET NAOUACK
Rock, électro, hip-hop soutenu



Vendredi 12 juillet • 21h
Plaine de jeux
RN 89 ET BOEUF OUKONVA
Musique Pop Rock « années 70 »



Vendredi 19 juillet • 21h
Place de l'Eglise
REPLAY
Variétés françaises et internationales



Vendredi 26 juillet • 21h
Place de la Grande Fontaine
KELIDONE
*Chansons piquantes sur des mélodies
« tziganoswing reggaennes »*



Vendredi 2 août • 21h
Place Chabrol (derrière l'Eglise)
AVENUE ORLEANS
Reprise du répertoire de Louis Armstrong



Vendredi 9 août • 21h
Place de la Grande Fontaine
SWEET REMEMBER
Un livre ouvert sur nos souvenirs musicaux



Vendredi 16 août • 21h
Jardin du Musée
TREIZEURS DU MAT'
Reggae, ska, swing, musiques de l'Est



Vendredi 23 août • 21h
Place de l'Eglise
THE WEEDER'S
Rock, ska, reggae, funk, dub



Vendredi 30 août • 21h
Square du Centre culturel
DE SI DE LA
Chanson française - compositions atypiques

Les rendez-vous à ne pas manquer !!

Du 3 juillet au 1^{er} septembre
Musée Marcel Sahut
EXPOSITION « PAS SI BÊTES ! »



Du 5 juillet au 3 septembre
Médiathèque
« LE PUY DE DÔME VU DU CIEL »
Exposition de photographie d'Hervé Monestier.

13 juillet • Plaine de jeux
FEU D'ARTIFICE ET BAL

13 et 14 juillet • Plaine de jeux
FESTI'LAV
12^{ÈME} BIENNALE DE LA PIERRE



26 et 27 juillet • Place de la Grande fontaine
LANCEMENT DU FESTIVAL ART'AIR

2 août, 14h à 21h • Place de l'Eglise
MARCHÉ ARTISANAT - PRODUITS DU TERROIR

CINÉMA GRATUIT au Centre culturel



17 juillet à 15h30



28 août à 15h30

A venir

Dimanche 8 septembre
Complexe sportif
**FORUM DES ASSOCIA-
TIONS ET ACCUEIL DES
NOUVEAUX ARRIVANTS**

Samedi 5 octobre
Centre bourg
FOIRE D'AUTOMNE

Dimanche 1^{er} décembre
Complexe sportif
MARCHÉ DE NOËL